

Rapport

Annuel

2022



La loi n°30 de 2009 relative à la réglementation des télécommunications et des radiocommunications et ses modifications, (dénommé dans ce document par le terme « la Loi ») dispose que le Régulateur doit fournir au Ministre en charge des Télécommunications un résumé des activités de réglementation réalisées au cours de l'année :

11 Rapport annuel

1. Le Régulateur doit fournir au Ministre un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
 - a) un résumé des activités du régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires importantes de litiges impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
2. Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du Régulateur.
3. Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web. »

Ce rapport annuel 2022 est fourni pour remplir cette obligation et pour garantir la transparence aux citoyens du Vanuatu, aux principaux intervenants du Régulateur des Télécommunications, Radiocommunications et des services de Radio-diffusion (RTRR) et aux autres personnes intéressées par les activités qui ont été entreprises par l'institution, y compris les décisions prises tout au long de l'année.

L'Honorable Premier Ministre,
Charlot Salwai TABIMASMAS(MP)
Ministre responsable des télécommunications et de la radiodiffusion,
BPP 9057, Port Vila

Cher Honorable Premier Ministre,

C'est un privilège et un honneur pour moi de vous présenter, Monsieur le Premier Ministre et Ministre responsable des Télécommunications, des Radiocommunications et des Services de Radiodiffusion, le rapport annuel pour l'année 2022 du Régulateur des télécommunications, de la radiocommunication et des services de la radiodiffusion (RTRR).

Conformément au mandat juridique énoncé à l'article 11 de la Loi (révisée) de 2009 sur le Règlement des radiocommunications, de la radiodiffusion et des télécommunications, le RTRR a pour mandat de fournir un rapport annuel chaque année civile au ministre responsable des télécommunications, de la radiocommunication et des services de la radiodiffusion. Depuis la création du bureau du RTRR en 2008, nous nous sommes conformés avec diligence à cette obligation cruciale, en veillant à la production uniforme de rapports complets reflétant nos activités et nos réalisations.

La section 11 de la loi amendée définit clairement que :

1. Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
 - a) un résumé des activités du Régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
2. Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du régulateur.
3. Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Le présent rapport vise à atteindre notre objectif et à respecter l'exigence légale de la Loi, en détaillant les efforts et les activités réglementaires du RTRR tout au long de l'année 2022. Ce rapport vise à informer nos divers intervenants des vastes initiatives entreprises par le RTRR au cours de l'année.

Malgré les défis persistants posés par la pandémie de la COVID-19 et les catastrophes naturelles, 2022 a été une autre année difficile et exigeante pour le RTRR. Cependant, malgré ces défis, le RTRR a réussi à franchir des étapes importantes, offrant un soutien aux opérateurs tout au long de cette période tumultueuse tout en préservant le professionnalisme et l'intégrité de l'institution.

En réponse aux difficultés rencontrées par les opérateurs, le RTRR a continué à accorder des exemptions aux droits de licence et aux prélèvements, aidant pendant la pandémie et après les catastrophes naturelles. Avec la directive de mise en œuvre de la politique d'accès universel, le RTRR a subventionné les opérateurs, permettant l'expansion du réseau dans les zones non rentables, dont les régions rurales en particulier.

Fidèle à ses rôles et à ses fonctions, le RTRR a observé et mis en œuvre avec diligence ses obligations et ses devoirs, conformément au paragraphe 7(12) de la loi. Mettant l'accent sur son indépendance et son impartialité, le RTRR a assuré le respect de ses responsabilités, de ses fonctions, de ses devoirs et pouvoirs tels que prescrits par la loi et les lois connexes du Vanuatu. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Premier Ministre, que le RTRR demeure déterminé à honorer et à remplir son mandat conformément à la législation approuvée par le Parlement du Vanuatu.

De plus, j'attire votre attention, monsieur le Premier Ministre, sur la nécessité d'appuyer l'établissement du Règlement sur l'enregistrement des cartes SIM, des modifications au Règlement sur la protection des consommateurs, la réglementation et l'administration du nom de domaine .vu, et la réglementation des licences. Nos principales fonctions consistent à mettre en œuvre, à faciliter, à appliquer et à assurer le respect des dispositions de la loi modifiée. Votre soutien dans ces domaines est crucial pour l'efficacité et la pertinence continue du RTRR dans le paysage des télécommunications en évolution rapide.

Voici quelques principaux faits liés au développement du secteur des télécommunications en 2022 :

- L'abonnement mobile a augmenté de 2,26 % en 2022.
- La pénétration des services mobiles demeure stable à 83,49 % en 2022.
- Le chiffre d'affaires lié aux données des téléphones portables a augmenté de 22 % en 2022.
- Les téléchargements de données mobiles ont augmenté de 99 % en 2022.
- Les revenus bruts du marché ont augmenté de 14,31 % en 2022.
- Le chiffre d'affaires lié aux données mobiles continue de croître à mesure que l'utilisation des technologies 4G augmente.

Malgré les défis posés par la pandémie de la COVID-19 et les catastrophes naturelles, je suis ravi d'annoncer que l'équipe du RTRR a réussi à atteindre la majorité de ses principaux objectifs et résultats décrits dans le plan de travail du RTRR de 2022. Parmi les réalisations, les principaux enjeux, les défis et les activités dignes de mention, signalons les suivants :

- aider les titulaires de licences de télécommunications pendant la pandémie de la COVID-19 en 2022 ;
- aider les titulaires de licences de radiodiffusion pendant la pandémie de la COVID-19 en 2022 ;
- aider les opérateurs mobiles à mettre en œuvre la PAU du gouvernement ;
- connecter certaines des îles les plus reculées du Vanuatu à Internet et aux services TIC ;
- célébrer la Journée des droits des consommateurs de 2022 à Sola, dans la province des TORBA ;
- mener avec succès une gamme de programmes pour la sensibilisation des consommateurs ;

- décerner les prix CTG du RTRR pour 2022 ;
- publier le rapport sectoriel de 2022.

Pour en savoir plus sur les temps forts, les réalisations, les défis et les activités, veuillez consulter les renseignements détaillés fournis dans le corps du présent rapport annuel de 2022. De plus, le rapport sectoriel du RTRR pour 2022, qui détaille l'état d'avancement des télécommunications au Vanuatu, est accessible sur le site Web du RTRR à www.trbr.vu.

Le RTRR reconnaît la contribution continue du gouvernement à l'établissement d'un régime réglementaire robuste au Vanuatu et cherche à obtenir un soutien continu pour s'acquitter de ses fonctions, comme le précise la loi modifiée.

J'ai la ferme conviction que l'institution est un organisme efficace et hautement compétent, appuyé par des preuves empiriques. Il est impératif pour le RTRR de rester une entité réglementaire indépendante, exempte d'interférences externes, nous permettant de prendre des décisions indépendantes et efficaces qui ont un impact positif sur l'industrie des télécommunications et de la radiodiffusion du Vanuatu, et veiller à ce que les consommateurs tirent parti d'une concurrence efficace.

Je vous assure que le RTRR continuera de jouer son rôle et de réglementer efficacement le marché des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion. Nous demeurons déterminés à vous tenir au courant de l'évolution du marché et à vous aider à atteindre les objectifs du gouvernement en matière de TIC.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre haute considération.



Brian Winji MOLITAVITI
Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications & de la Radiodiffusion (RTRR)

Table des matières

MESSAGE DU RÉGULATEUR	10	INGÉNIERIE ET CONFORMITÉ TECHNIQUE	51
LES TEMPS FORTS DE LA RÈGLEMENTATION	13	7.1 Plan et procédures de gestion de la numérotation nationale	51
1.1 Rapport sectoriel-Tendances du marché	13	7.2 Gestion du spectre radioélectrique	51
1.2 Élection des vice-présidents et du président du PRF de l'APT	16	7.3 Surveillance du spectre et résolution des interférences.	52
1.3 Lancement du nouveau système de module d'homologation de type du RTRR	17	7.4 Attribution de licences pour le spectre et les appareils radio	53
1.4 Protocole d'accord entre la CEF et le RTRR	18	7.5 Conformité technique et application de la loi	54
1.5 Signature de la Troisième Convention d'Engagement de la PAU	19	7.6 Homologation de type et norme de conformité	55
1.6 Signature des lignes directrices et procédures d'appel d'offres du RTRR	20	7.7 Statuts de la QdS des services des télécommunications du Vanuatu	58
1.7 Décision sur le spectre identifié pour l'IMT 2020 (5G)	21	7.8 Services en ligne du RTRR	58
1.8 Journée de célébration des TIC 2022	22	7.9 Rayonnement radiomagnétique (CEM)	58
1.9 15ème FPRP de la TAP -2022	23	7.10 Itinérance locale	59
À PROPOS DU RTRR	24	7.11 Lignes directrices techniques pour les radiodiffuseurs terrestres	60
2.1 Notre rôle et fonction	24	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ACCÈS UNIVERSEL (PAU)	61
2.2 Notre vision, notre mission et nos valeurs	25	8.1 Général	61
2.3 Notre équipe et notre structure organisationnelle	26	8.2 Mise en œuvre de la politique d'accès universel du gouvernement	62
2.4 Le plan stratégique de trois ans du RTRR (2022 - 2026)	28	8.3 Subvention des télécommunications aux communautés (STC)	64
2.5 Plan de travail et produits délivrables prioritaires du RTRR pour 2022 et au-delà	28	8.4 Soutien continu aux programmes CLICC et TpE	66
2.6 Formation et renforcement des capacités	29	8.5 Installations Internet et TIC pour les écoles de la province des TORBA	67
RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE (PROGRAMME GPC)	30	ACTIVITÉS DE GOUVERNANCE DES TIC ET DE L'INTERNET	68
RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT ET LES COMMUNAUTÉS	31	9.1 Sensibilisation sur le nom de domaine réservé .vu	68
4.1 Relations générales de travail avec les ministères et départements gouvernementaux	31	9.2 APTLD 82	69
4.2 Relations avec les agences gouvernementales	31	9.3 APriGF 2022 et ICANN 75	69
4.3 Responsabilités sociales du RTRR	34	9.4 Camp TIC des Smart Sistas	70
RÈGLEMENTS, RÈGLES, ORDONNANCES, DÉCISIONS ET LITIGES	36	9.5 Premier défi mondial de robotique	71
5.1 Règles et réglementations générales	36	9.6 Journée de célébration des TIC	72
5.2 Litiges importants	36	ACTIVITÉS RÉGLEMENTAIRES DE RADIODIFFUSION ET DE MÉDIAS	73
5.3 Règlement sur l'enregistrement des cartes SIM	37	10.1 Information générale	73
COMPÉTITION	38	10.2 Code de pratique de la radiodiffusion et des médias	73
6.1 Règlement Sur Les Licences D'exploitation	38	10.3 Feuille de route de la radiodiffusion et des médias	74
6.2 Partage De L'infrastructure – Accès Aux Installations De Gros	38	10.4 Conformité en matière de radiodiffusion	74
6.3 Ligne Directrice Anticoncurrentielle	39	10.5 Liste des titulaires de licence de radiodiffusion en 2023	74
6.4 Enregistrement Des Cartes Sim	39	PROTECTION ET SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS	75
6.5 Modèle De Prix	40	11.1 Général	75
6.6 Licences En Télécommunications - 2022	40	11.2 Efficacité du programme des champions des consommateurs communautaires (CCC) du RTRR	75
6.7 Marché Des Télécommunications	40	11.3 Éducation du consommateur et programme de sensibilisation	76
		11.4 Contrôle des consommateurs	78
		RELATIONS AVEC D'AUTRES INTERVENANTS EXTERNES CLÉS	79
		RAPPORTS FINANCIERS AUDITÉS POUR 2022	80
		REGISTRE DES CONSULTANTS POUR 2022	82

Message du Régulateur



Brian Winji MOLITAVITI

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022 du RTRR, qui marque ma quatrième année à titre de Régulateur depuis ma nomination en juillet 2019.

Conformément au mandat juridique précisé à l'article 11 de la loi modifiée (ci-après appelée « la Loi »), n° 30 de 2009 sur le Règlement des télécommunications, des radiocommunications, et des services de radiodiffusion RTRR est tenu de présenter un rapport annuel à l'honorable ministre chargé des télécommunications/TIC, des radiocommunications et de la radiodiffusion chaque année civile. Depuis sa création en 2008 en tant que RTR, aujourd'hui RTRR, l'organisation a toujours rempli cette importante obligation

La section de la loi révisée stipule:

1. Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
 - a) un résumé des activités du Régulateur ;
 - b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
 - e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
2. Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir du régulateur.
3. Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Ce rapport sert à répondre aux objectifs et aux obligations légales du RTRR pour ses efforts et activités réglementaires menées tout au long de l'année 2022. Il offre de la transparence et informe nos diverses parties prenantes sur les initiatives du RTRR en 2022, ainsi que son rapport financier. Il réaffirme que le RTRR demeure déterminé à s'acquitter de ses rôles tout en respectant rigoureusement toutes les fonctions et responsabilités obligatoires, en particulier celles énoncées au paragraphe 7(12) de la loi. De plus, le RTRR respecte les principes d'impartialité, de perspectives équilibrées et de prise de décisions prudente dans l'exercice

de ses fonctions réglementaires requises.

Étant en fonction depuis quelques années, je suis fermement d'avis que les institutions de réglementation comme le RTRR doivent toujours être respectées et autorisées à être pleinement indépendantes, étant donné que la nature des responsabilités obligatoires est toujours unique et difficile. Ceci est essentiel en raison de la nature distincte et exigeante de leurs responsabilités mandataires. Je fais également écho à la position de mes prédécesseurs, en soulignant que le RTRR doit être protégé des influences politiques extérieures dans le processus de prise de

décision afin d'assurer son succès continu et de maintenir des marchés concurrentiels sains au Vanuatu. Cela est crucial pour maintenir un environnement de marché non seulement durable, mais aussi robuste et propice aux investissements. En outre, la majorité des communautés du Vanuatu continueront de bénéficier des avantages et du même niveau d'accès et de services qu'elles reçoivent actuellement si le cadre réglementaire des télécommunications/TIC et de la radiodiffusion au Vanuatu est maintenu, estimé et soutenu dans sa démarche d'adaptation à l'évolution technologique et à l'innovation.

Malgré les défis auxquels est confronté le RTRR, je suis ravi de vous informer que l'équipe du RTRR a réussi à atteindre la majorité de ses principaux objectifs et résultats décrits dans le plan de travail du RTRR de 2022. Quelques réalisations notables, problèmes importants, défis et activités comprennent :

- aider les titulaires de licences de télécommunications pendant la pandémie de la COVID-19 en 2022 ;
- aider les titulaires de licences de radiodiffusion pendant la pandémie de la COVID-19 en 2022 ;
- aider les opérateurs mobiles à mettre en œuvre la PAU du gouvernement ;
- connecter certaines des îles les plus reculées du Vanuatu aux services Internet et TIC ;
- célébrer la Journée des droits des consommateurs de 2022 à Sola, dans la province de Torba ;
- mener avec succès une gamme de

programmes de sensibilisation pour les consommateurs ;

- décerner les prix CTG du RTRR pour 2022 ;
- publier le rapport sectoriel 2022.

D'autres faits importants, réalisations, défis et activités sont détaillés dans le corps de ce rapport annuel 2022.

Le rapport sectoriel du RTRR pour l'année 2022 présente un aperçu complet de l'état du développement des télécommunications au Vanuatu, donnant un aperçu de l'engagement du RTRR avec le secteur. Les données présentées dans le rapport montrent que le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu une transformation numérique importante. L'utilisation croissante des services mobiles et l'adoption généralisée des smartphones ont entraîné une augmentation de l'accès aux services de données. Cette expansion est alimentée par la disponibilité accrue des réseaux 3G et 4G. Les opérateurs mobiles font activement la promotion des services de données à valeur ajoutée tout en maintenant des structures tarifaires abordables. L'objectif principal de ce rapport est de fournir et d'informer nos parties prenantes clés, y compris le gouvernement, l'industrie, les donateurs, les investisseurs potentiels et généralement le peuple de Vanuatu sur une vue complète de la performance du secteur.

Voici les éléments clés du rapport sectoriel :

- L'abonnement mobile a augmenté de 2,26 % en 2022.
- La pénétration des services mobiles demeure stable à 83,49 % en 2022.

Les temps forts de la réglementation

- Le chiffre d'affaires lié aux données mobiles a augmenté de 22 % en 2022.
- Les téléchargements de données mobiles ont augmenté de 99 % en 2022.
- Les revenus bruts du marché ont augmenté de 14,31 % en 2022.
- Le chiffre d'affaires lié aux données mobiles continue de croître à mesure que l'utilisation des technologies 4G augmente.

Le RTRR tient à exprimer sa gratitude à tous les opérateurs de télécommunications au Vanuatu, le Gouvernement de la République de Vanuatu, et toutes les parties prenantes importantes qui contribuent activement à la croissance de l'industrie des télécommunications ainsi que le soutien continu à la mise en œuvre de la politique d'accès universel. Le RTRR est d'avis que ce rapport sera intéressant et utile pour la prise de décisions, les orientations stratégiques et l'échange d'information avec le grand public. Les parties intéressées peuvent consulter le rapport sectoriel du RTRR sur notre site Web à l'adresse suivante <https://www.trbr.vu/en/public-register/reports/telecommunications-sector-report/2023>.

Le Vanuatu, en tant qu'état insulaire en développement, partage l'objectif avec d'autres pays de la région d'atteindre les ODD, « en ne laissant personne de côté ». En tant que tel, le RTRR continue de travailler en collaboration avec ses partenaires pour mettre en œuvre la politique d'accès universel du gouvernement, dans le but d'atteindre ses objectifs d'ici la fin de la période de cette politique.

Sur les plans régionaux et internationaux, le RTRR continue de favoriser de solides collaborations externes avec des partenaires donateurs et des organisations internationales réputées comme l'UIT, l'APT, l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA) et d'autres affiliés du RTRR. En 2022, j'ai été réélu vice-président du Forum sur les politiques et la réglementation des télécommunications, des radiocommunications et des services de la radiodiffusion (PRF) de l'Asie-Pacifique (APT) pour une autre période de deux ans.

Le RTRR maintient un engagement ferme à s'acquitter de ses responsabilités obligatoires, en exerçant constamment des décisions indépendantes, équitables et bien informées. Cet engagement est fondamental pour assurer un environnement de marché concurrentiel durable et fournir aux consommateurs des mises à jour régulières et informatives qui leur permettent de prendre des décisions éclairées. De plus, le RTRR continuera d'exécuter son mandat conformément au paragraphe 7(2) de la loi modifiée du RTRR.

1.1 Rapport sectoriel-Tendances du marché

Le rapport sectoriel qui est disponible sur le site Web du RTRR via ce lien: <https://www.trbr.vu/en/public-register/reports/telecommunications-sector-report/2023>, fournit une évaluation et une analyse de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le secteur des télécommunications et fournit des informations sur le rendement, les défis et les opportunités du secteur après la pandémie de la COVID-19 et les catastrophes naturelles.

La collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements précis et appropriés sur le marché sont essentielles pour un large éventail d'intervenants, ainsi que pour le RTRR, et constituent une source pour la conception efficace, des politiques et des règlements du marché proportionnés et efficaces pour favoriser et, surtout, maintenir un secteur des télécommunications concurrentiel. Le RTRR recueille des statistiques tous les deux ans à cette fin et continue d'améliorer sa collecte d'un éventail de données et de statistiques détaillées auprès des fournisseurs de services en télécommunication. Ces statistiques sont également utilisées pour la sensibilisation et le suivi des tendances sur les marchés des télécommunications du Vanuatu, ainsi que pour permettre au gouvernement de Vanuatu, à l'industrie des télécommunications et au grand public de disposer d'informations transparentes et agrégées. Les données présentées dans ce rapport sectoriel sont également extrêmement utiles pour l'analyse comparative internationale et régionale.

En outre, ce cadre de collecte de données a été un outil réglementaire très efficace qui continue d'aider le gouvernement de Vanuatu à surveiller et à évaluer les progrès réalisés dans la réalisation du pilier ECO 2.9 du Plan national de développement durable de Vanuatu (NSDP) en donnant une vue d'ensemble de la façon dont l'engagement du gouvernement et des opérateurs mobiles a été mis en place pour « accroître l'utilisation et l'accès à l'information et aux communications.

Tendances du marché des télécommunications

Les principales tendances d'observation que le RTRR a été en mesure de saisir pour l'exercice se terminant en 2022 comprennent :

La pénétration des services mobiles demeure stable à 83,49%



Les revenus bruts du marché ont augmenté de 14,31%



téléphonie fixe

L'abonnement à la téléphonie fixe a diminué de 6%

6%



9%

Les revenus de la téléphonie fixe ont augmenté de 9%



L'abonnement aux services mobiles a augmenté de 2,26%

2,26%



Les revenus de la téléphonie mobile ont diminué de 1%

1%



22%

Les revenus tirés des données mobiles ont augmenté de 22%

99%

Le trafic de données mobiles (Mo) a augmenté de 99%

Internet fixe

L'abonnement Internet fixe a augmenté de 12%

12%

Les revenus des services Internet fixes ont augmenté de 23%

23%



La bande passante internationale acquise a augmenté de 13,33%

Les revenus d'itinérance d'origine internationale ont augmenté de 143%



Les revenus des appels internationaux ont diminué de 39%



Le volume des SMS s'est accru de 5%

5%



Les revenus du SGS des MSS ont diminué de 5%



5%

1.2 Élection des vice-présidents et du président du PRF de l'APT

La région Asie-Pacifique continue de connaître une croissance extraordinaire dans le secteur des télécommunications/TIC. Cependant, en raison de l'immensité et de la nature diversifiée de la région intégrant, entre autres, la géographie, la culture, le climat et l'ethnicité, les pays de l'Asie-Pacifique sont à différents stades de développement. À la lumière de ce qui précède, la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) joue un rôle central en apportant des représentations et des voix égales de toutes les parties de la région à travers divers événements de haut niveau.

Lors de la réunion du Forum sur les politiques et la réglementation (FRP) de l'APT en 2022 du 19 au 21 juillet 2022 à Bangkok, en Thaïlande, en présence du dirigeant principal de l'information du Cabinet du Premier ministre, M. Gérard Metsan, et le Régulateur M. Brian Winji Molitaviti et M. Kalkoa Samson du Bureau du RTRR, M. Molitaviti a été réélu comme l'un des deux Vice-Présidents de l'APT PRF conformément aux méthodes de travail de la PRF. La nomination de M. Molitaviti a été faite par le cabinet de l'Honorable Premier Ministre, l'Honorable Bob Loughman Weibur, qui était également ministre responsable des télécommunications/TIC au Vanuatu.

Le forum sur les politiques et la réglementation de l'APT (PRF) est un événement annuel de l'APT où les décideurs politiques et les autorités réglementaires se rencontrent pour discuter des questions et défis communs en matière de politique et de réglementation des télécommunications/TIC dans la région de l'APT. Il sert également de plate-forme importante pour les dirigeants de l'industrie pour partager leurs préoccupations et leurs points de vue en ce qui concerne les politiques et les mesures réglementaires. Cet événement est un forum de haut niveau où d'importantes délégations de divers ministères et autorités réglementaires de la région délibèrent également sur des questions régionales clés. Il met également l'accent sur l'identification d'un terrain mutuel et d'approches collaboratives pour relever les défis politiques et réglementaires dans la région.

Ce forum offre également l'occasion de discuter des approches économiques et financières pour construire un écosystème durable pour la 5G, y compris les implications réglementaires et les impacts d'autres technologies émergentes sur l'économie et le paysage des TIC, la cybersécurité, la connectivité rurale et autres questions relatives aux télécommunications/TIC dans la région Asie-Pacifique.

Ont également été élu au PRF-22 de l'APT, le président du PRF de l'APT, M. Ilyas Ahmed, directeur général de l'Autorité des communications des Maldives, et l'autre vice-présidente, Mme Thasawan Samorwong, directrice du Groupe des organisations internationales, Décision des affaires internationales, Ministère de l'économie numérique et de la société de la Thaïlande.

De droite à gauche : Madame Thasawan Samorwong (Vice-Présidente), Mr. Masanori Condo (SG), Mr. Ilyas Ahmed (Président), Mr. Brian Winji Molitaviti (Vice-Président)



1.3 Lancement du nouveau système de module d'homologation de type du RTRR

L'organisme de réglementation des télécommunications, de la radiocommunication et des services de la radiodiffusion (RTRR) et le Bureau du chef des services d'information du gouvernement (BCSIG) et les intervenants se sont réunis pour lancer le « système de module d'homologation de type », le 22 septembre 2022.

Ce système particulier est un système Web unique, qui aidera à fournir un accès automatique à l'internet plus facile et plus sûr pour les approbations de permis d'importation et les certificats pour les entreprises ou les particuliers, qui étaient auparavant traitées manuellement par le RTRR.

Le gestionnaire de projet du guichet unique électronique de Vanuatu, Stanley Trief, a déclaré que le « système de module d'homologation de type » est la deuxième phase de mise à niveau du « Programme mondial ASYCUDA » qui a été lancée en 2016, et initié par le gouvernement de Vanuatu

Il a dit qu'il y a « deux objectifs principaux derrière le lancement du nouveau système de mise à niveau. Le premier est de faciliter le travail du RTRR pour la délivrance de permis et de certificats pour les dispositifs approuvés qui répondent aux normes internationales de sécurité et de qualité pour une utilisation au Vanuatu.

Le deuxième objectif est de lier les certificats et les permis au dédouanement afin d'avoir accès à des renseignements plus précis sur les marchandises importées ainsi que leurs quantités. »

Lancement du module du RTRR



1.4 Protocole d'accord entre la CEF et le RTRR

À mesure que la technologie, les services numériques et la convergence de diverses technologies continuent d'évoluer, il y a un potentiel de crimes financiers pour exploiter ces innovations. En réponse, l'information et les connaissances partagées nécessaires pour lutter contre la criminalité financière doivent également évoluer. Par conséquent, il devient crucial pour les institutions de collaborer efficacement, en travaillant ensemble pour établir un écosystème financier sûr et robuste pour le Vanuatu.

Le présent protocole d'entente vise à favoriser la coopération entre les deux institutions et à

faciliter l'échange de renseignements. L'accent est mis principalement sur le renforcement de la collaboration dans les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions liées au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme ou à toute autre infraction grave impliquant ou étant essentiellement similaire à de tels crimes, en particulier lorsqu'ils sont facilités par des communications électroniques. Par cet accord, les parties visent à renforcer leurs efforts collectifs pour lutter contre les crimes financiers et assurer l'intégrité du système financier du Vanuatu.



De droite à gauche : Mr. John Jack (Directeur-adjoint), Mr. Yaser Maher (Directeur Digicel), Mr. Brian Winji Molitaviti (Régulateur), Mr. Barlen Lutchmoodoo (Directeur Vodafone)



De droite à gauche : Mr. Floyd Mera (Directeur CRF), Mr. Brian Winji Molitaviti (Régulateur)

1.5 Signature de la Troisième Convention d'Engagement de la PAU

Le RTRR continue de s'engager à respecter ses obligations concernant la mise en œuvre de la politique d'accès universel du gouvernement (PAU).

Le 8 juillet 2022, le RTRR a conclu le 3ème accord d'engagement de la politique d'accès universel (PAU) avec Digicel et Vodafone, soulignant l'expansion de leur réseau aux zones mal desservies et non desservies. Alors que les opérateurs ont été confrontés à des retards dans le respect de leurs engagements au titre de la 2ème PAU en raison des défis posés par la situation de la COVID-19 et les catastrophes naturelles, le RTRR demeure proactif dans l'avancement de la troisième entente d'engagement pour traiter les zones qui sont encore mal desservies ou non desservies.

Grâce à l'audit de couverture et de qualité de service à l'échelle nationale effectué en 2020,

le RTRR a identifié 60 zones mal desservies et non desservies du groupe des Torres aux îles du sud. Ces zones sont progressivement couvertes, avec un objectif d'achèvement d'ici 2024. L'érection de tours par les exploitants aux endroits indiqués est en cours, mais le maintien de ces sites pose un défi, compte tenu de la difficulté des exploitants à rentabiliser leurs investissements. De plus, il faut améliorer la qualité du service au niveau du réseau.

Pour relever ces défis, le RTRR, les exploitants et le gouvernement doivent collaborer. Ensemble, ils aborderont ces questions pour assurer la mise en œuvre réussie et la durabilité de la politique d'accès universel, étendant ainsi les services de communication vitaux à tout le pays.

1.6 Signature des lignes directrices et procédures d'appel d'offres du RTRR

Le vendredi 8 juillet 2022, une étape importante a été franchie lorsque M. Brian Winji Molitaviti (RTRR) a signé les lignes directrices et les procédures d'appel d'offres du RTRR aux côtés de M. Maki Simelum, président du Bureau central des appels d'offre (BCAO).

Au cours de la cérémonie de signature, le régulateur Winji Molitaviti a exprimé sa gratitude au Bureau central des appels d'offres pour son soutien continu au Bureau du RTRR et pour avoir initié la signature entre les deux institutions. Le Régulateur a affirmé que « le RTRR collaborera avec le BCAAO pour veiller à ce que les processus d'émission des offres et des contrats soient conformes à la loi du RTRR et aux lignes directrices du Bureau central des appels d'offres. Cette collaboration vise à maintenir la transparence et la responsabilité

dans les procédures d'appel d'offres. »

Le président du BCAAO, M. Maki Simelum, a remercié le Régulateur et l'équipe du RTRR pour avoir invité le BCAAO à participer à cette signature. Il a insisté sur le mandat principal du BCAAO, qui est de faciliter, de statuer et d'attribuer les appels d'offres pour le gouvernement central et d'autres institutions spécifiées en vertu de la loi, en particulier pour les travaux, les services et les fournitures dépassant une valeur d'approvisionnement de 10 millions de Vatu. Cette collaboration souligne l'engagement des deux institutions à assurer des processus d'appel d'offres équitables et efficaces au profit du secteur des télécommunications et de la radiodiffusion du Vanuatu.



Mr. Brian Winji Molitaviti (Régulateur) et Mr. Maki Simelum (Président du BCAAO)

1.7 Décision sur le spectre identifié pour l'IMT 2020 (5G)

Le RTRR par le biais de cette consultation avec ses parties prenantes, a identifié le spectre potentiel et a pris la, **Décision 1 de 2022 Spectre identifié pour l'IMT 2020 (5G) au Vanuatu.**



Schedule 1: Band Planning for IMT 2020 (5G) in Vanuatu.

The TRBR will adopt for the Mid-Frequency Bands:

A. N41 TDD Band Planning

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Frequency Identified for 5G in Vanuatu	Duplex Mode
FR 1	N41	2496 MHz	2690 MHz	TDD

B. N78 TDD Band Planning

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode
FR 1 (sub-6 GHz)	n78	3.4 -3.6 GHz	TDD

The TRBR will adopt for the High-Frequency Bands (mmWave):

C. N258 TDD band planning.

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Frequency Identified for 5G in Vanuatu	Duplex Mode
FR 2 (above-6 GHz)	n258	24.25-27.5 GHz	25.25-27.5 GHz	TDD

D. N259/N260 TDD band planning.

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode	Comments
FR 2 (above-6 GHz)	n259/n260	37-43.5 GHz	TDD	Future 5G use

E. TDD Band Planning

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode	Duplex Mode
FR 2 (above-6 GHz)	N/A	66-71 GHz	TDD	3GPP standard yet to be developed

Bandes du spectre pour la 5G, Décision 1 de 2022

1.8 Journée de célébration des TIC 2022

La célébration des journées des TIC 2022 était un événement hybride organisé au Nakamal du Malvatumauri à Port Vila le 17 mai 2022, sur le thème « **Technologies numériques et vieillir en bonne santé** ». La Société de Radio et de télé-diffusion du Vanuatu (SRTV) a diffusé l'événement en direct aux téléspectateurs en ligne au Vanuatu et dans le monde entier.

Malgré les restrictions liées à la COVID-19, les journées TIC du Pacifique n'ont duré

qu'une journée et se sont déroulées en mode hybride. Le RTRR et le BCSIG ont de nouveau été les hôtes de cet événement. Les membres de l'équipe du RTRR ont, comme d'habitude, fourni un soutien logistique. Davantage d'informations sur cet événement peuvent être trouvées en suivant ce lien : <https://ictdays.gov.vu/index.php>.



Participants au 15ème APT PRF-P, Port Vila, Vanuatu

1.9 15ème FPRP de la TAP -2022

La Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) a organisé le 15ème Forum sur les politiques et la réglementation de l'APT pour le Pacifique (PRFP-15) du 30 août au 1er septembre 2022 à Port Vila, Vanuatu, selon un format hybride (participation physique et virtuelle/en ligne via la réunion Zoom de l'APT). Le forum était organisé par le Bureau du chef des services de l'information du gouvernement (BCSIG) et le Bureau du Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR), Vanuatu, et soutenu par les contributions extrabudgétaires de l'Australie et du Japon.

Le PRFP-15 a abordé divers sujets en ligne avec les intérêts communs et les questions concernant la région du Pacifique tels que la connectivité, l'innovation, la confiance et la sécurité qui sont également des piliers stratégiques du plan stratégique de l'APT pour 2021-2023. Le Forum a également organisé une table ronde à l'intention des ministres et des chefs des organismes de réglementation pour partager leurs récentes questions et expériences en matière de politique et de réglementation. Le forum a également couvert des sujets pertinents tels que la transformation numérique, la connectivité, la cybersécurité et la gestion des catastrophes, etc.



Journée de célébration des TIC, Nakamal des chefs, Port Vila



À partir de la droite : Mr. Masanori Kondo (SG APT), Hon. Premier Ministre Mr. Bob Loughman Weibur (MP), Mr. John Jack (Président APT PRF-P)

2.1 Notre rôle et fonction

En 2022, le RTRR et les opérateurs ont fait face à des défis importants en raison de l'impact continu de la pandémie de la COVID-19. Malgré ces défis, le RTRR a continué de s'acquitter de ses responsabilités conformément à la loi et, par conséquent, a élaboré et publié dans la gazette officielle le décret sur l'enregistrement obligatoire des cartes SIM et d'autres cadres réglementaires. En outre, le 3ème accord d'engagement de la PAU a été signé avec les opérateurs conformément à la PAU, tout en assurant une application stricte de la législation et des règles établies en vertu de la loi.

Pour assumer efficacement ses responsabilités en matière de radiodiffusion et travailler à la réalisation de sa vision et de sa mission, le RTRR a formulé un « plan de travail annuel pour 2022 et au-delà ». Ce plan était aligné sur le plan stratégique triennal 2019-2021 du RTRR, fournissant une feuille de route claire pour la mise en œuvre de la vision et des fonctions du RTRR au cours des trois prochaines années.

Tout en s'acquittant de ses fonctions de base et de ses pouvoirs conformément à la loi et à d'autres lois du Vanuatu, il demeure primordial que le RTRR fonctionne de façon indépendante et impartiale conformément aux alinéas 7(12) a) à d). de la loi, et les décisions et les actions du Régulateur devraient toujours demeurer libres de toutes influences politiques, cet engagement assurant la crédibilité, l'intégrité et les relations positives continues avec tous

les intervenants.

Le RTRR continue d'être tenu en haute estime parmi ses pairs en tant que régulateur de premier plan dans la région du Pacifique. Notre objectif est de maintenir ce statut et d'améliorer encore les performances, en particulier dans le domaine de la radiodiffusion.

Compte tenu de la situation pandémique actuelle, l'un des principaux objectifs pour 2022 était de maintenir son rôle tout en fournissant un soutien aux opérateurs et au gouvernement tout au long de la pandémie de la COVID-19. Il s'agissait d'assurer le déploiement de la politique d'accès universel (PAU) dans les zones non desservies et mal desservies, visant à couvrir 98% de la population du Vanuatu d'ici la fin de la politique.

Pour un aperçu détaillé des objectifs prévus du RTRR en 2022, veuillez visiter le site Web du RTRR : https://www.rtbr.vu/attachments/article/780/2021_and_onwards_annual_work_plan.pdf

2.2 Notre vision, notre mission et nos valeurs

VISION

Un environnement de communications qui enrichisse le tissu social, culturel, coutumier et commercial du Vanuatu.

MISSION

Favoriser un environnement propice à la croissance des services de télécommunications, des services de la radiodiffusion et de TIC, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.

VALEURS

Susciter l'inspiration

notre imagination, la clarté de notre pensée et un sens précis de la responsabilité stimulent des pensées innovatrices qui répondent aux besoins de demain.

Engagement

notre dynamisme et notre volonté d'atteindre l'excellence, notre rigueur dans l'accomplissement de nos devoirs, notre concentration sur le développement de notre équipe et notre sens des responsabilités inspirent une passion pour le développement du Vanuatu.

Respect

notre respect pour l'autre repose sur l'écoute, la collaboration et la considération pour les autres, pour le public et les titulaires de licence pour lesquelles nous travaillons, l'état de droit, la confidentialité, la propriété intellectuelle, la coutume, l'environnement et les générations futures.

Équilibre

notre approche de la prise de décision basée sur les évidences et notre adaptabilité nous permet de rester équilibré, consistant, juste et équitable.

Collaboration

Une approche collaborative qui enrichit notre partenariat avec le gouvernement et les parties prenantes pour stimuler la passion pour la communication dans tous les secteurs.

2.3 Notre équipe et notre structure organisationnelle

Dans la foulée de 2021, les normes et les engagements de l'équipe du RTRR pour cette année 2022 sont les suivants :

NORMES DE L'ÉQUIPE DU RTRR :

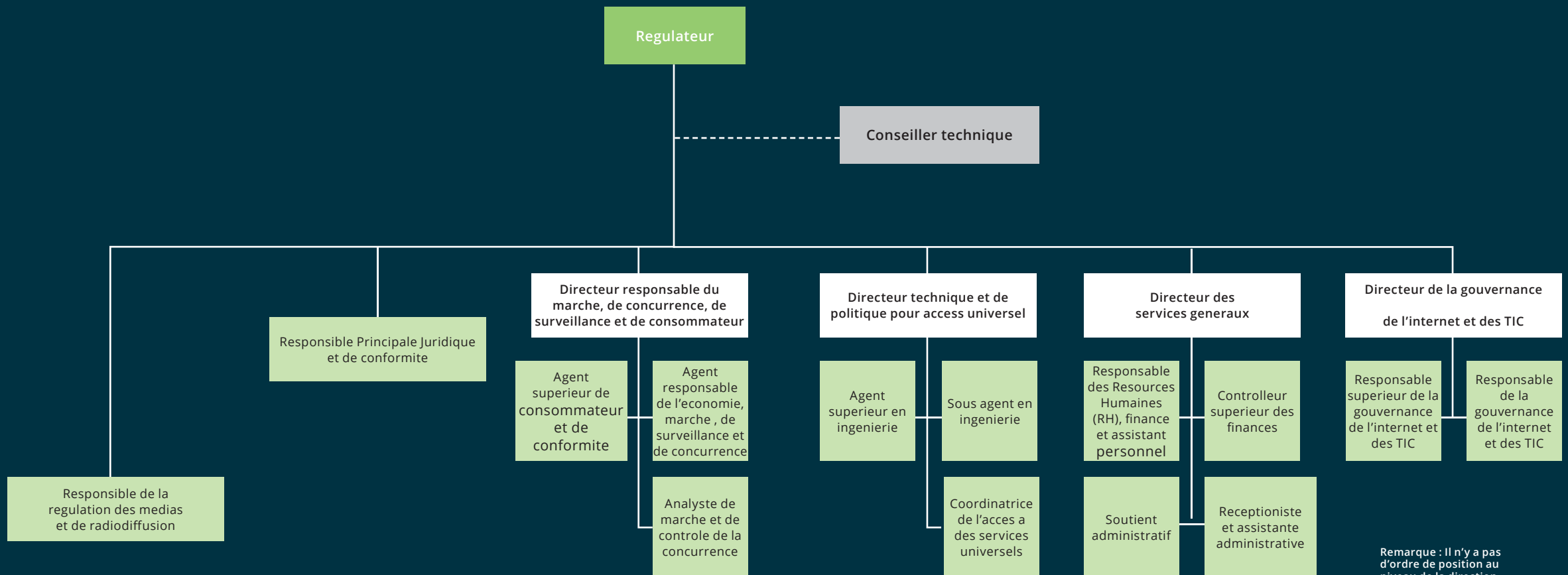
1. Être proactif.
2. Se respecter.
3. Coopérer et s'entraider ;
4. Être persévérant et d'adapter aux nouveaux défis ;
5. Croire en soi-même ;
6. Être un membre d'équipe engagé ;
7. Pouvoir répondre (aux partenaires et au personnel) ; et
8. Ne pas avoir peur d'avoir tort – essayez !

PROMESSES DE L'ÉQUIPE DU RTRR :

Nous promettons :

1. d'être prévenant et de se faire confiance ;
2. d'être engagé et actif ;
3. de soutenir nos leaders et de se soutenir pour atteindre les résultats ;
4. d'être loyal et respectueux ; et
5. d'entretenir un dialogue ouvert et honnête.

Tel qu'il a déjà été rapporté dans les précédents rapports, l'équipe du RTRR a fait de son mieux pour appliquer ces normes et ces engagements pour délivrer les projets et les responsabilités présentés dans ce rapport.



2.4 Le plan stratégique de trois ans du RTRR (2022 - 2026)

En s'appuyant sur le dernier plan stratégique triennal du RTRR (2019-2021), le Bureau du régulateur des télécommunications, des radiocommunications et des services de la radiodiffusion (RTRR) a élaboré un plan stratégique quinquennal (2022-2026) pour décrire et informer de façon transparente les intervenants de l'orientation stratégique et des approches de la réglementation à l'avenir.

Il s'agit du troisième et premier plan stratégique quinquennal depuis sa création.

Le plan stratégique de 2022 à 2026 doit servir d'outil de haut niveau pour l'orientation de la direction et un plan directeur des objectifs de planification et de réalisation du RTRR jusqu'à la conclusion de la période quinquennale en 2026, qui marque le point culminant de ce plan.

Le plan de travail de 2022 est élaboré en conjonction avec le plan stratégique et le plan 2030 du gouvernement.

2.5 Plan de travail et produits livrables prioritaires du RTRR pour 2022 et au-delà

Le RTRR élabore son plan de travail annuel depuis sa création. Le plan de travail pour 2022 et les années suivantes peut être consulté sur le site Web du RTRR (www.trbr.vu). Il fournit un guide et énonce les réalisations prioritaires du RTRR et l'objectif de travail pour l'année 2022 et est surveillé par le plan d'action de 90 jours du RTRR.

Des rapports plus détaillés sur les projets respectifs sont inclus dans la section 3 de la partie 10 du présent rapport.



Plan stratégique de cinq ans

L'accès au plan stratégique est disponible via le lien suivant : <https://www.trbr.vu/en/about-us/strategic-plan>.

Le RTRR a élaboré son plan de travail annuel depuis sa création. Le plan de travail pour 2022 et au-delà est accessible sur le site Web du RTRR (www.trbr.vu). Ce plan sert de feuille de route, décrivant les principaux objectifs du RTRR et les domaines d'intérêt pour l'année 2022. Il est supervisé par la mise en œuvre du plan d'action de 90 jours du RTRR.

Pour des informations plus complètes sur les projets individuels, des rapports détaillés sont disponibles dans les sections 3 à 11 du présent rapport.

2.6 Formation et renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est crucial pour que le RTRR puisse exécuter efficacement son plan de travail. En 2022, l'équipe du RTRR a participé aux séances de formation et aux ateliers suivants :

Formation/atelier	Date	Description
Atelier de construction d'équipe	18 février 2022 (interne)	Renforcer l'esprit d'équipe et les liens au sein de l'environnement de travail du RTRR
Recommandations réglementaires pour maintenir la connectivité pendant la crise de la COVID-19	04 octobre 2022	Les points suivants ont été abordés : a) la résilience du réseau. b) des approches responsables de la connectivité numérique où les opérateurs collaborent avec les gouvernements, les autorités compétentes et les clients pour trouver des approches pragmatiques, durables et responsables afin de répondre aux besoins vitaux de connectivité pendant la crise.
E-Commerce pour les négociateurs du Pacifique	28 au 31 mars 2022 et 19 au 22 avril 2022	Se concentre sur les domaines visant à améliorer la préparation et l'engagement en matière de commerce électronique des pays insulaires du Forum (FIC).
ABC des Télécommunications	7 - 9 septembre 2022	Couvre la compréhension de base de la téléphonie de base, de la signalisation, des communications de données, des réseaux LAN et à large bande, (Multiprotocol Label Switching) MPLS, et les bases de Carrier Ethernet. Les technologies radio telles que Bluetooth et LAN sans fil sont également incluses
9 au 11 septembre	8 au 11 septembre 2022	Axé sur le paysage convergent de la radiodiffusion et des médias étroitement lié aux télécommunications, à l'information et aux technologies connexes.
Vmware Exsi	14-18 février 2022	Axé sur les bases de VMWare ESXi pour gérer et déployer l'environnement VMWare ESXi.
Mise en œuvre et administration des solutions Cisco (CCNA)	Mise en œuvre et administration des solutions Cisco (CCNA)	couvre la configuration des composants réseau tels que les commutateurs, les routeurs et les contrôleurs LAN sans fil ; la gestion des périphériques réseau ; et l'identification des menaces de sécurité de base. Il s'est également concentré sur la base de la programmabilité du réseau, de l'automatisation et de la mise en réseau définie par logiciel.

Relations avec le gouvernement de l'Australie (Programme GpC)

Le RTRR continue d'apprécier le solide partenariat de collaboration avec l'équipe du programme australien de gouvernance pour la croissance (GpC). Cette collaboration a joué un rôle particulièrement important dans l'octroi de subventions aux consultants, ce qui a permis de réaliser des progrès importants dans les principaux domaines et enjeux prioritaires de la réglementation. En outre, ce programme a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des programmes de la PAU et la gestion responsable des fonds de la PAU, avec la généreuse contribution de l'Australie.

Le RTRR reconnaît et apprécie la confiance et le soutien du programme GpC en confiant au RTRR l'administration de la subvention destinée au laboratoire informatique et au centre communautaire de l'Internet (CLICC) de la PAU, ainsi qu'au programme Tablettes pour élèves (TPE). Cette initiative comprend la prestation d'une formation fondamentale en TIC aux administrateurs de sites. Compte tenu de cela, le RTRR demeure déterminée à maintenir une relation de travail positive et productive avec l'équipe du GpC, en fournissant des rapports trimestriels réguliers détaillant l'allocation et l'utilisation de la subvention du GpC.

Relations avec le gouvernement et les communautés

4.1 Relations générales de travail avec les ministères et départements gouvernementaux

Le RTRR a continué de maintenir une relation de travail productive avec le gouvernement, en particulier le BCSIG, en offrant de précieux conseils techniques et des conseils sur les questions de réglementation et de politique.

En outre, le RTRR a collaboré activement avec plusieurs ministères du gouvernement, y compris le ministère de l'Éducation, le ministère du Changement climatique par le biais du Bureau national de gestion des catastrophes, le ministère du Commerce, le ministère des Infrastructures et des Services publics par l'intermédiaire de l'Office du régulateur maritime (OMR) et de l'Autorité de l'aviation civile, le ministère des Terres, le ministère des Finances et de la Gestion économique (MFEM) par l'intermédiaire du département des Douanes et du Revenu intérieur, et le ministère des Finances et du Trésor. De plus, le RTRR a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et le ministère des Affaires intérieures pour fournir des conseils d'expert sur des questions de réglementation

et de politique.

Le RTRR participe régulièrement aux réunions du Comité national de développement du commerce (CNDC), convoquées trimestriellement par le ministère compétent. Cette participation vise à contribuer positivement au développement de la concurrence sur le marché du Vanuatu. Il permet également de fournir des conseils et des mises à jour concernant le secteur des télécommunications et la mise en œuvre de la Politique d'accès universel (PAU) du gouvernement.

À la lumière de la décision COM 117 de 2022, la période de mise en œuvre de la PAU du gouvernement a été prolongée jusqu'au 1er janvier 2024. Par conséquent, le RTRR collabore activement avec les départements gouvernementaux, les ministères et les opérateurs pour lancer divers projets visant à résoudre les problèmes de couverture de réseau dans les lieux non couverts ou sous-couverts.

4.2 Relations avec les agences gouvernementales

Tout au long de l'année 2022, le RTRR a maintenu une relation de travail étroite avec la Banque de réserve du Vanuatu et la Commission des Services Financiers du Vanuatu (CSFV). Cette collaboration découle du protocole d'entente (PE) signé par les trois organismes gouvernementaux de

réglementation en 2020. Cet effort conjoint met l'accent sur diverses initiatives, y compris le partage d'informations pertinentes et une plate-forme pour discuter des domaines d'intérêt en relation avec le démarrage d'entreprises et d'autres.

4.2.1 PDE avec la CRF

En 2022, le RTRR a signé un autre protocole d'entente avec la Cellule des Renseignements Financiers (CRF) pour cimenter sa relation de collaboration.

La CRF et le RTRR sont deux organes statutaires opérant en vertu de législations distinctes, qui ont établis le 12 août 2022 un protocole d'entente pour commencer leur collaboration dans le domaine de l'échange d'informations et des questions relatives aux travaux effectués par la CRF en relation avec l'industrie des télécommunications et de la radiodiffusion.



De gauche à droite : Mr Floid Mera, directeur de la CRF, et Mr. Brian Winji MOLITAVITI, Régulateur lors de la signature du PdE

Avec le développement de la technologie, les services numériques et la convergence de la technologie avec la criminalité financière pourrait être menée avec l'utilisation de cette technologie, et donc l'information partagée et les connaissances sur la lutte contre la criminalité financière vont également changer. Par conséquent, il est important que ces institutions travaillent ensemble pour obtenir un écosystème financier sain et sûr pour le Vanuatu.

Le présent protocole d'entente vise à aider les deux institutions à coopérer et à faciliter l'échange de renseignements pour les enquêtes et les poursuites relatives aux blanchiments d'argent, ou au financement du terrorisme ou pour toute autre infraction grave ou considérée comme étant essentiellement semblable à une infraction, facilitée par des moyens de communications électroniques.



Signature du guide des appels d'offre du RTRR.

4.2.2 Directive d'appel d'offres du RTRR approuvée par l'office central des appels d'offres

Le vendredi 8 juillet 2022, le Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications et de la Radiodiffusion, Monsieur Brian Winji Moltaviti a signé les Directives et Procédures d'Appel d'Offres du RTRR avec le Président du Conseil Central des Appels d'Offres (CCA), Monsieur Maki Simelum.

Lors de la cérémonie de signature, le Régulateur Moltaviti a remercié le Conseil Central des Appels

d'Offres pour le soutien continu apporté au Bureau du RTRR et pour avoir initié la signature entre les deux institutions.

« Le RTRR est une institution gouvernementale indépendante régie par la Loi (Loi du RTRR) qui, en vertu de celle-ci, spécifie que le Régulateur a le pouvoir exécutif de réglementer le secteur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion au Vanuatu. »

« Le RTRR travaillera en collaboration avec le BCAA pour s'assurer que les processus d'émission des appels d'offres et ou des contrats sont conformes à la Loi du RTRR et aux lignes directrices de l'Office central des appels d'offres à l'avenir et pour assurer la transparence et la responsabilisation », a déclaré le Régulateur Moltaviti.

Le président du BCAA, M. Maki Simelum, a remercié le Régulateur et l'équipe du RTRR d'avoir invité le BCAA à signer.

Le mandat principal du BCAA est de faciliter, de statuer et d'attribuer des appels d'offres pour le gouvernement central et toute autre institution spécifiée en vertu de la loi pour la prestation de travaux, de services et de fournitures connexes pour une valeur d'approvisionnement supérieure à 10 000 000 Vatu.

4.2.3 Le RTRR assiste la Journée de la fonction publique

Le RTRR était fier de soutenir et de participer à l'événement de trois jours qui a eu lieu au centre des congrès de Port Vila du 24 au 26 août 2022. Le thème de l'événement était « Yumi promotem gudfala fasin blong wok insaed long pablik sevis long Ripablik blong Vanuatu ».

Le Président de la CFP et le Régulateur lors de la remise du soutien financier du RTRR



Lors de la remise du soutien financier du RTRR s'élevant à 100 000 vt, le Régulateur M. Brian Winji Molitaviti a souligné que le RTRR est une agence gouvernementale, qui travaillera toujours avec le gouvernement pour mettre en œuvre ses politiques en matière de TIC. À ce titre, il est important d'aider la CFP et le gouvernement à promouvoir des processus efficaces et une culture de travail, ce qui est conforme au thème de la Journée de la CFP de cette année.

4.2.4 Le RTRR appuie la journée de sensibilisation du BNGC



Remise du soutien du RTRR au BNGC

Le Bureau du régulateur des télécommunications, des radiocommunications et des services de la radiodiffusion (RTRR) a été honoré d'assister le Bureau National de Gestion des Catastrophes dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de réduction des risques de catastrophe (JIRRC) 2022.

La journée célèbre la façon dont les personnes et les communautés du monde entier réduisent leur exposition aux catastrophes et sensibilise à l'importance de maîtriser les risques auxquels ils sont confrontés.

En 2016, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé « les sept objectifs du cadre de Sendai » pour promouvoir chacun des sept objectifs sur sept ans. En 2022, nous célébrons et promouvons la cible G : augmenter considérablement la disponibilité et l'accès aux systèmes d'alerte précoce multirisques et à l'information et à l'évaluation des risques de catastrophe pour les personnes d'ici 2030.

Theme for the Vanuatu Celebration was "Yumi inkrisim save blong olgeta pipol long disasta redi, eli woning system blong difren disasta, disasta risk infomesem mo asesmen bifo yia 2030", and the Slogan was: "Eli aksen, eli woning,isevem laef".

La célébration 2022 de la JIRRC s'est déroulée au village d'Éton, à l'est d'Éfaté, du 2 au 4 novembre 2022.

4.3 Responsabilités sociales du RTRR

4.3.1 Le RTRR soutient le camp des Smart Sistas

Le RTRR a été honoré de soutenir le Camp TIC des SMART Sistas 2022, qui s'est tenu à Lénakel, Tanna, du 22 au 26 août 2022. Le Camp TIC a été conçu pour permettre aux jeunes filles de poursuivre leurs études dans le domaine des TIC.

Le comité des Smart Sistas et le Régulateur lors de la remise du soutien du RTRR



- 12 heures de formation technique en TIC sur la conception graphique, le langage de programmation Python, les compétences de soutien / aide, la production de musique numérique et la technologie robotique de base.
- 5 heures de formation sur le leadership et l'autonomisation des femmes ; et
- 4 heures d'exploration sur les carrières dans les télécommunications, le matériel technologique, les logiciels et les services.

Douze filles âgées de 11 à 15 ans ont été sélectionnées pour participer au camp, neuf (9) filles de Tanna et trois (3) filles d'Éfaté.

4.3.2 Le RTRR soutient l'équipe du Vanuatu pour une compétition robotique

Dans son engagement continu à promouvoir le développement des capacités TIC au Vanuatu, le RTRR a une fois de plus apporté son soutien à l'équipe en robotique du Vanuatu en 2022. Il s'agit de la quatrième année consécutive de parrainage du RTRR, avec une contribution de 100 000 VT.



Remise du soutien financier du RTRR au membre du comité du défi robotique des Smart Sistas

Ces fonds ont été alloués pour aider l'équipe à couvrir diverses dépenses logistiques associées à sa participation au FIRST Global Robotics Challenge 2022, qui s'est tenu à Genève, en Suisse, du 13 au 16 octobre 2022.

Le soutien indéfectible du RTRR à de telles initiatives provient de son engagement à encourager les initiatives innovantes parmi les jeunes, visant à cultiver leur intérêt pour le secteur des TIC pour une carrière potentielle.

4.3.3 Le RTRR soutient la formation du CFVP

Pour faire progresser la promotion des TIC au Vanuatu, le RTRR a soutenu le Centre de formation professionnelle du Pacifique (CFVP) en fournissant une contribution financière de 20 000 Vt pour reconnaître l'étudiant en TIC le plus performant de 2022. Reconnaisant l'importance de renforcer les ressources dans le secteur des TIC, le RTRR s'engage à stimuler l'intérêt et la motivation des étudiants à poursuivre des études dans un domaine lié aux TIC.

La remise officielle du soutien du RTRR a eu lieu au bureau du RTRR le 15 novembre 2022, marquant un engagement tangible à entretenir et à encourager l'excellence dans l'éducation aux TIC au Vanuatu.



School Manager of PACT and TRBR Staff during the handing over of the TRBR Support

Règlements, Règles, Ordonnances, Décisions Et Litiges

5.1 Règles et réglementations générales

Chaque année, un éventail d'activités juridiques et de réglementation sont entreprises conformément au plan de travail annuel approuvé du RTRR. Il s'agit de la formulation ou de la mise à jour régulière des décisions et des ordonnances du RTRR afin de s'assurer que les exploitants et les titulaires de permis respectent les exigences obligatoires et les avis du Régulateur.

L'année 2022 a posé des défis importants pour l'industrie des télécommunications, des radiocommunications et des services de la radiodiffusion, ainsi que pour d'autres secteurs, en raison de l'impact mondial de la pandémie de la COVID-19. En réponse, le Gouvernement de la République de Vanuatu a déclaré l'état d'urgence (DdEU/SOE). Avec la DdEU en vigueur, le bureau du RTRR a pris des mesures pour s'assurer que les compagnies de téléphone et les radiodiffuseurs se conforment aux directives émises. Cela comprenait le respect des ordres du ministre de la Santé, qui obligeait les personnes à travailler à domicile, en veillant à ce que le RTRR collabore avec les exploitants pour activer leurs plans de continuité des activités (PCA) afin de maintenir des services ininterrompus pour les consommateurs.

5.2 Litiges importants

5.2.1 Ancienne plainte civile du personnel du RTRR

Il s'agit d'une revendication civile de longue date qui découle du débrayage de l'ancien personnel à l'époque RTR en 2015, qui fait

Le bureau du RTRR a également accordé la priorité à ses activités pour atteindre les objectifs du projet dans les délais prévus.

Pendant cette période, plusieurs décisions cruciales ont été prises. Il s'agissait notamment de la signature du 3e accord d'engagement de la PAU, une étape qui n'a été franchie qu'après l'approbation de sa prorogation finale par le Conseil des ministres (COM). De plus, le RTRR a introduit un nouveau système de module d'homologation de type en collaboration avec les douanes avec la plateforme à guichet unique. Cette initiative visait à s'assurer que tous les dispositifs émettant un signal radio étaient conformes aux réglementations nécessaires.

De plus, la cellule du renseignement financier (CRF) et le RTRR ont conclu un protocole d'entente, renforçant ainsi une relation de travail axée sur la collaboration. Cet accord a été établi pour faciliter l'échange d'informations et de connaissances dans le cadre de l'effort commun de lutte contre la criminalité financière au Vanuatu, notamment par l'utilisation de la technologie.

maintenant partie du RTRR. Initialement déposée conjointement en 2015, la cour a rejeté les revendications en 2018, demandant

qu'elles soient déposées individuellement. Ces demandes ont depuis été traitées individuellement, conformément au Règlement de la Cour. Toutefois, les deux avocats ont convenu que l'affaire sera traitée comme un recours collectif en raison de la nature similaire des revendications.

Bien que les demandes aient été initialement rejetées, les plaignants ont fait appel au-delà du délai prescrit en raison d'un changement dans leur représentation juridique. Lors de la dernière session de la Cour d'appel en 2020, la Cour suprême a accueilli la demande d'appel

hors délai, donnant aux appelants l'occasion de contester la décision de la Cour suprême. La Cour d'appel a par la suite examiné l'appel et l'a renvoyé à la Cour suprême pour d'autres procédures. L'affaire a connu plusieurs ajournements, et récemment, une date de procès a été prévue pour février 2023.

Le Bureau recevra un avis de son conseiller juridique désigné concernant la date précise attribuée pour le procès.

5.3 Règlement sur l'enregistrement des cartes SIM

L'ordonnance n° 105 sur l'enregistrement des cartes SIM de 2022 a été officiellement publiée le 22 juin 2022. Ce règlement porte sur l'enregistrement obligatoire des cartes SIM au Vanuatu. Il a été institué à la suite de la modification de la loi du RTRR le 17 décembre 2021, qui habilite le Régulateur à superviser les activités des cartes SIM dans le pays.

Le règlement comprend les aspects clés suivants :

- Établissement de la base de données des abonnés ;
- Gestion de la base de données des abonnés ;
- Protection et confidentialité des données.

La base de données des abonnés doit stocker et maintenir les données des abonnés selon des règles strictes conformément aux

dispositions du règlement. Le titulaire assume l'entière responsabilité de la propriété, de la protection, du contrôle et de l'administration de ces renseignements sur l'abonné. De plus, tous les renseignements personnels contenus dans la base de données des abonnés sont considérés comme confidentiels, et il est strictement interdit au titulaire de licence de dupliquer, d'utiliser, de divulguer ou de créer des copies des renseignements des abonnés.

6.1 Règlement Sur Les Licences D'exploitation

Le règlement sur les licences d'exploitation est une nouvelle initiative entreprise par le Régulateur pour appliquer les articles 12 et 13 de la loi du RTRR. Son objectif principal est de catégoriser les licences, d'assurer la reconnaissance et des opportunités équitables pour les nouveaux venus dans diverses catégories qui cherchent à fournir des services de télécommunication et de radiodiffusion au Vanuatu. L'objectif fondamental est d'établir un environnement propice à la promotion du marché.

Cependant, des défis imprévus, notamment les restrictions de distanciation sociale dues à la transmission communautaire de la COVID-19, suivies de la dissolution du parlement et du réseau du gouvernement compromis par

une cyberattaque en 2022, ont eu un impact significatif sur l'avancement de ce projet.

Malgré ces obstacles, le règlement est maintenant dans sa phase finale d'achèvement, le Bureau juridique de l'État supervisant le processus. Le RTRR fournit l'assistance nécessaire à la demande du bureau juridique de l'État, offrant une expertise technique sur les questions nécessitant des éclaircissements.

Ces circonstances inattendues ont entraîné un retard dans le calendrier du projet, et il est maintenant prévu de démarrer au deuxième trimestre de 2023. Le règlement sera officiellement appliqué une fois qu'il aura été publié officiellement.

6.2 Partage De L'infrastructure – Accès Aux Installations De Gros

Le cadre juridique et réglementaire proposé pour le partage des infrastructures vise à régir l'accès aux installations de télécommunications désignées. Son objectif principal est de réduire les coûts des services de télécommunications de gros, au profit des services de télécommunications de détail au Vanuatu. Ce cadre favorise le partage des installations et une concurrence accrue.

Cependant, les progrès de la mise en œuvre de ce cadre réglementaire ont été retardés, principalement en raison du retard du développement de la politique de partage des infrastructures par le gouvernement et de l'instabilité continue de celui-ci. Cette politique est essentielle et servira de modèle

pour modifier la loi du RTRR et élaborer les règlements appropriés. Par conséquent, le projet a été reporté en 2023.

Entre-temps, le RTRR demeure déterminé à faciliter et à promouvoir le partage des infrastructures sur une base commerciale, et à continuer de fournir une plateforme pour la collaboration et les discussions continues concernant l'importance du partage des infrastructures et de ses implications économiques. Cela comprend des considérations comme la rentabilité, les incitations à l'investissement, la création d'emplois et la durabilité à long terme, qui sont toutes alignées sur les objectifs et les priorités du gouvernement.

6.3 Ligne Directrice Anticoncurrentielle

Le RTRR a entrepris l'initiative d'examiner et de mettre à jour le guide anticoncurrentiel, qui a été publié à l'origine en 2017. Ce guide comprend un ensemble de règlements visant à promouvoir et à maintenir la concurrence sur le marché en surveillant les pratiques anticoncurrentielles pratiquées par les titulaires de licences de télécommunications.

La nécessité de revoir cette ligne directrice existante découle du rythme rapide de la transformation numérique actuellement en cours à l'échelle mondiale et au Vanuatu

également. Le virage vers la numérisation a fondamentalement modifié le paysage concurrentiel, donnant lieu à de nouveaux marchés tout en transformant ceux existants. Ceci, à son tour, présente des défis pour RTRR en tant qu'autorité de régulation. Par conséquent, le RTRR reconnaît la nécessité de traiter ces lignes directrices anticoncurrentielles. Cette révision est considérée comme un outil essentiel pour orienter la concurrence sur le marché dans le paysage numérique en évolution. Le guide peut être consulté sur le site Web du RTRR : www.rtbr.vu.

6.4 Enregistrement Des Cartes Sim

Le règlement sur l'enregistrement des cartes SIM, en vertu de l'ordonnance n° 105 de 2022, a été officiellement publié le 21 juin 2022. Ce règlement est maintenant en vigueur, et le RTRR a lancé des efforts de collaboration avec les fournisseurs de services pour sensibiliser le public à l'enregistrement des cartes SIM. En outre, le RTRR recueillera des statistiques sur les enregistrements des SIM chaque trimestre auprès de chaque fournisseur de services, en veillant à ce que les clients de chaque réseau soient dûment enregistrés.

Afin de donner aux exploitants suffisamment de temps pour se conformer, le RTRR a établi un délai allant jusqu'au 22 décembre 2023. Cette période peut être prolongée davantage, selon les exigences spécifiques des exploitants et à la discrétion du Régulateur.

Les données surveillées par le RTRR indiquent qu'en 2022, le pourcentage total de cartes SIM enregistrées s'élevait à 15% en se basant sur le nombre d'abonnements actifs sur le marché.



6.5 Modèle De Prix

Les restrictions liées à la COVID-19 ont stimulé l'adoption rapide de la demande et de l'utilisation de services de données mobiles et fixes au Vanuatu. En réponse, le RTRR a lancé un modèle de prix pour s'assurer que le câble sous-marin fournissant la bande passante de gros est utilisé efficacement pour soutenir la croissance sur le marché.

La demande de capacité de gros dépend de l'évolution du marché de détail. Une augmentation de la demande au niveau du détail peut déclencher une augmentation de la demande de gros, ce qui exerce une pression à

la baisse sur les prix de gros. Ces coûts réduits se traduisent alors par des prix de détail plus bas fixés par les opérateurs.

L'achèvement de ce projet, qui comprend des données nationales et régionales, dans la modélisation des prix et de la demande, dote le RTRR d'un outil précieux et d'un ensemble substantiel de preuves concernant la relation entre la demande de produits et les prix. Cela permet au RTRR d'engager des discussions sur les prix en interne et avec les opérateurs de télécommunications locaux.

6.6 Licences En Télécommunications - 2022

En 2022, le RTRR demeure déterminer à améliorer sa surveillance du marché et à assurer la conformité afin de garantir que tous les titulaires assument leurs responsabilités conformément à la loi du RTRR et aux modalités de leur licence. Dans le cadre de cet effort, le RTRR a révoqué la licence de télécommunications détenue par VCOMM Proprietary Limited, car aucun service n'a été fourni en vertu de cette licence depuis qu'elle a été émise et pour ne pas avoir respecté ses modalités et conditions. Par conséquent, cette mesure a entraîné la réduction du nombre total de licences de télécommunications de détail à seulement six (6) titulaires.

Catégories de la licence	Nom de la licence	Statut de la licence	Type de service télécom offert
Vente en gros (en amont)	Interchange Limited (ICL)	ACTIVE	Capacité Internet
	Fertility Corp Communication (FCC)	ACTIVE	Capacité Internet
	Kacific	ACTIVE	Capacité Internet
Vente en détail (en aval)	Vodafone Vanuatu	ACTIVE	Internet et mobile
	Digicel Vanuatu	ACTIVE	Internet et mobile
	Wantok Limited	ACTIVE	Internet et mobile
	SPIM	REVOKED	Internet
	Pacific Link Limited	ACTIVE	Internet
	3-Link	ACTIVE	Internet
	Aelan Internet	ACTIVE	Internet
	VCOMM Limited	REVOKED	Internet/ transit international /Centre de données

Liste des détenteurs de licence en télécommunication pour 2022



6.7.1 Vue d'ensemble du marché

Alors que le Vanuatu sort des défis posés par la pandémie de la COVID-19, de nombreuses activités sociales et économiques ont commencé à montrer une reprise, car la dépendance du Vanuatu à la connectivité numérique reste vitale pour les moyens de subsistance des personnes et pour les opérations quotidiennes des entreprises. L'adoption de la "nouvelle normalité" dans diverses activités sert à dynamiser davantage la croissance des services numériques. Cette croissance a été considérablement renforcée par la présence de réseaux à haut débit et à haute performance qui se sont avérés extrêmement avantageux et pratiques pour la société dans cette ère post-COVID-19.

Même si certaines régions reculées du pays restent déconnectées, les investissements réalisés par les opérateurs dans les infrastructures de réseau par le biais de déploiements commerciaux, couplés à la mise en œuvre de la politique d'accès universel (PAU), ont donné des résultats positifs. Ces efforts contribuent à combler les lacunes de couverture restantes, en particulier dans les zones rurales.

La demande et l'utilisation croissantes des services mobiles et fixes à large bande au Vanuatu ont eu un impact significatif sur le développement et le bien-être de la population du pays. Alors que les fournisseurs de services investissent dans des solutions innovantes pour répondre à la demande croissante, de nombreux secteurs de l'économie continuent de connaître des changements transformateurs dans le domaine des services numériques. Il s'agit notamment de domaines tels que l'apprentissage en ligne, la finance numérique, le commerce électronique, les services d'administration en ligne, la préparation aux catastrophes et bien d'autres.

En outre, malgré les progrès, les défis liés à la fracture numérique et les disparités d'utilisation persistent dans les îles éloignées de Vanuatu. Ces défis sont dus à des facteurs tels que le manque de compétences numériques, en particulier chez les personnes âgées, les contraintes d'abordabilité parmi les personnes à faible revenu, et les obstacles linguistiques et de contenu. Pour relever ces défis, il faut des efforts exhaustifs et concertés et avoir des intervenants pertinents, y compris le RTRR, les fournisseurs de services et le gouvernement qui ont pris des mesures proactives pour relever ces défis grâce à des programmes de sensibilisation du public et de littératie numérique accroissant l'infrastructure du réseau tout en mettant davantage l'accent sur les avantages et la façon dont la connectivité peut créer des possibilités d'amélioration de la vie pour les particuliers et les entreprises.



6.7.2 Cadre de collecte des données des Télécommunications

Le cadre de collecte des données du RTRR est une source définitive de données, d'analyses et de prévisions de l'opérateur et les rapports sont publiés pour fournir une analyse approfondie de l'état et de l'évolution du secteur des télécommunications au Vanuatu. La collecte de données sur le marché découle de l'article 8 de la loi du RTRR et couvre tous les titulaires de licence en télécommunications. Le RTRR utilise efficacement ce cadre de collecte de données pour recueillir des données auprès des exploitants afin de surveiller les performances et les tendances en matière de développement du marché de télécommunications du Vanuatu à travers son rapport sectoriel annuel. Le rapport vise à fournir une source vitale d'informations au gouvernement, aux agences internationales, aux fournisseurs de services et aux autres parties prenantes concernées pour la prise de décision et les opportunités d'investissement.

6.7.3 Revenus bruts des télécommunications

Le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu cette année une autre étape importante de reprise positive et la taille du marché a été évaluée à plus de 5 milliards de VT de recettes brutes totales pour l'année 2022. Cela se traduit par un taux de croissance annuel de 14,31% par rapport au chiffre d'affaires global de 4,4 milliards de dollars en 2021.

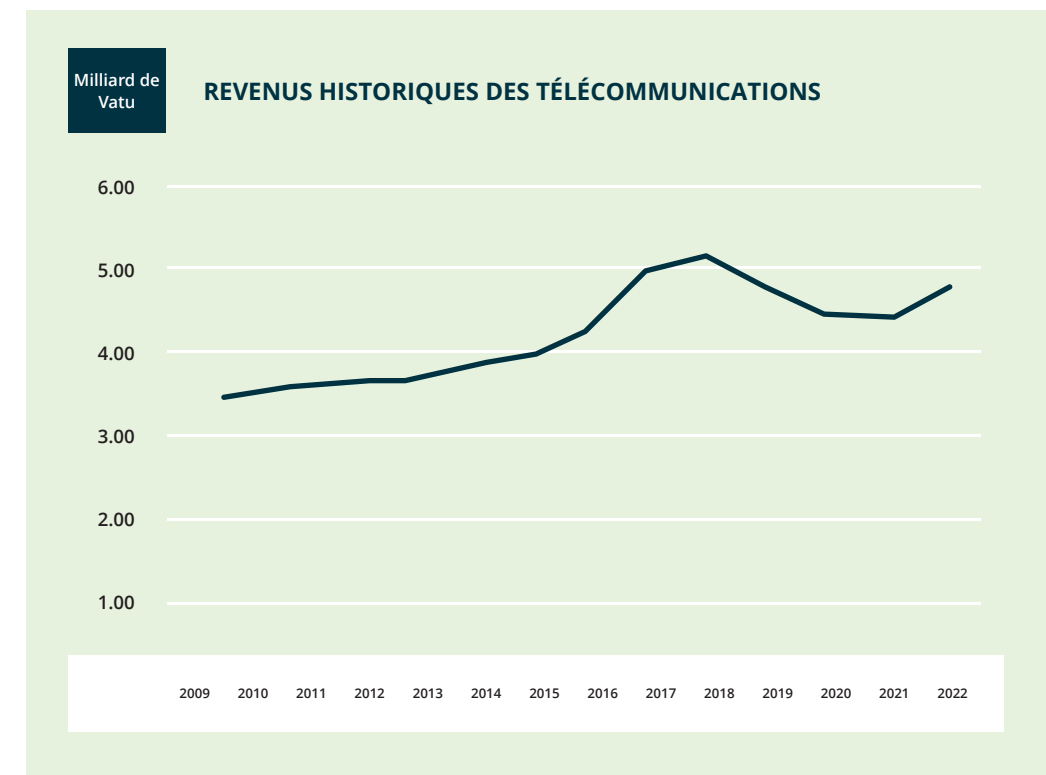
Les revenus bruts des télécommunications comprennent les revenus générés par les opérateurs fixes, mobiles et de données, y compris les opérateurs Internet (réseaux et opérateurs virtuels) offrant des services au Vanuatu au cours de l'exercice révisé.

La croissance du chiffre d'affaires brut total illustrée dans le graphique a été stimulée par les déploiements continus et l'expansion des réseaux 4G / LTE au Vanuatu répondant à la demande croissante des consommateurs et au choix pour les services et technologies émergents et innovants.

L'adoption de ces nouvelles technologies émergentes soutenues par des appareils intelligents,

tels que les téléphones intelligents, a entraîné un changement rapide de la préférence générale des utilisateurs pour communiquer via ces types de téléphone. L'interface conviviale de ces smartphones ouvre non seulement plus de possibilités d'innovation dans la conception des produits et de l'expérience de l'utilisateur, mais a considérablement augmenté l'engagement des consommateurs et l'utilisation des services mobiles. Cette augmentation de l'utilisation a joué un rôle déterminant dans l'expansion du marché.

De plus, cette croissance a été stimulée par l'augmentation des investissements dans le secteur. Les fournisseurs de services ont toujours fait preuve d'un engagement substantiel envers l'innovation dans leurs stratégies et solutions commerciales. Ces efforts ont continuellement captivé et accéléré la demande et la consommation de services numériques. Cette initiative comprend l'adoption d'une approche plus avancée pour engager les clients, obtenue en offrant une expérience de divertissement via de nouvelles offres de services et de forfaits ainsi que de nouvelles techniques de promotion commerciale et de repositionnement de nouveaux produits.



Revenus bruts des télécommunications

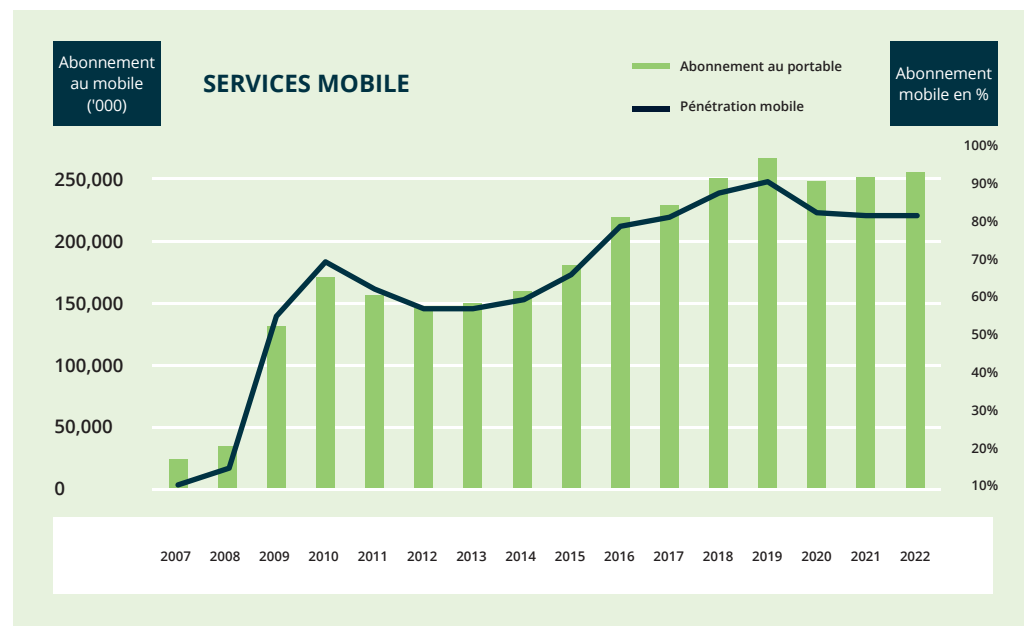
6.7.4 Abonnés au service mobile

Alors que les activités économiques et sociales du Vanuatu aient commencé à se redresser, le marché mobile a de nouveau connu une croissance significative de l'abonnement cellulaire mobile en 2022. Les données recueillies et illustrées dans le graphique montrent que le nombre total d'abonnés aux services mobiles a augmenté de 2,26 %, enregistrant plus de 255 000 abonnés en 2022.

Cette croissance est attribuable à la dépendance croissante des particuliers, des entreprises et des ménages à l'égard des services mobiles. Une grande partie de ces appareils mobiles nécessitent des cartes SIM pour accéder à la gamme de services mobiles.

En outre, les efforts commerciaux globaux des fournisseurs de services continuent de stimuler le niveau croissant de concurrence qui a propulsé la croissance des connexions mobiles. Les investissements et engagements continus des opérateurs en faveur de la transformation numérique et de l'utilisation des nouvelles technologies, ont renforcé la productivité et l'efficacité grâce à des solutions commerciales innovantes et des forfaits de services abordables qui stimulent actuellement la demande de services numériques sur le marché de Vanuatu.

Malgré l'expansion des abonnements mobiles, la pénétration des services mobiles au Vanuatu a montré une tendance relativement stagnante. Progressant progressivement de 0,25 %, le nouveau taux de pénétration a atteint 83,49 % en 2022, contre 83 % en 2021. Bien que le calcul de la pénétration ne tienne pas entièrement compte de la présence de téléphones mobiles à double carte SIM, l'effondrement économique et les tendances inflationnistes qui ont affecté les dépenses de consommation sont un facteur clé de cette trajectoire constante, ayant une incidence particulière sur l'abordabilité pour les personnes à faible revenu.



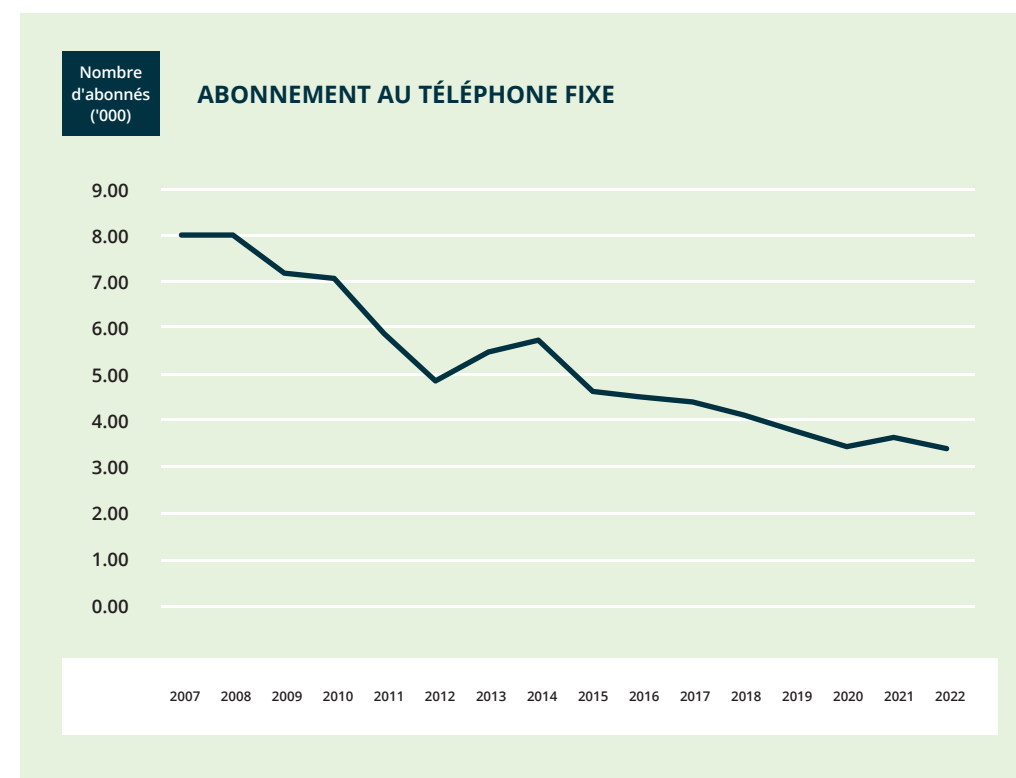
Abonnés et pénétration au mobile au Vanuatu



6.7.5 Ligne de téléphone fixe

Le marché de la téléphonie fixe du Vanuatu a connu cette année une baisse de 6% des abonnements au téléphone fixe n'enregistrant que 3430 abonnés en 2022.

La tendance à la baisse devrait se poursuivre, car les services mobiles continuent de dominer le marché et deviennent largement disponibles et pratiques pour les utilisateurs. Ces services mobiles offrent des forfaits qui comprennent des SMS, des minutes d'appel et des allocations de données qui sont mieux adaptés aux modes de vie mobiles et à forte intensité de données d'aujourd'hui tels que la vidéo en continu, les jeux, la messagerie et l'accès à des services en ligne tels que l'éducation, les services gouvernementaux, la santé, et la finance numérique.



Tendance de l'abonnement au téléphone fixe

6.7.6 Services mobiles à haut débit

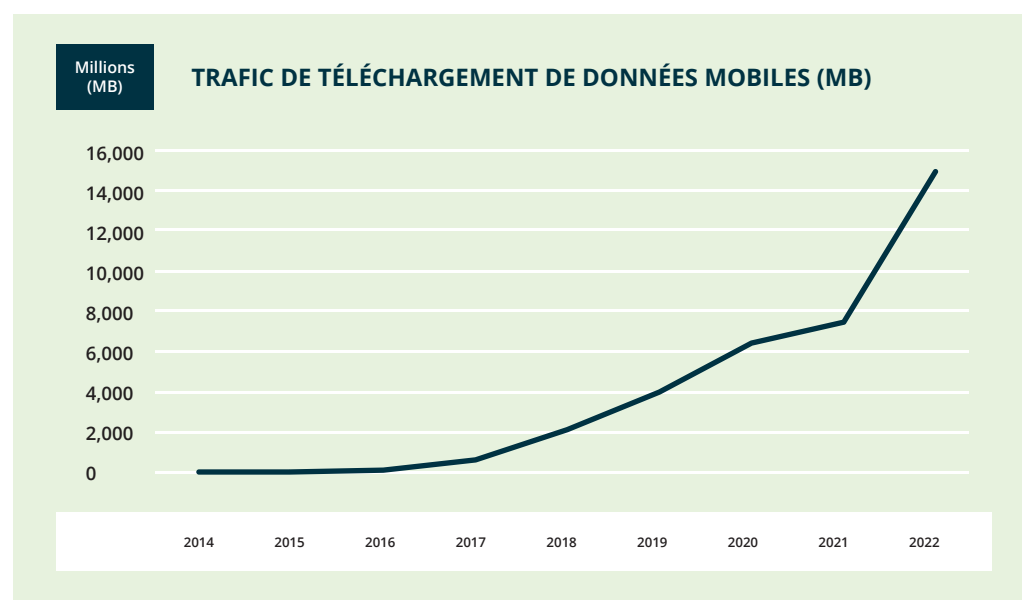
Les appareils mobiles continuent de jouer un rôle essentiel dans l'accès aux services Internet. Pour beaucoup, c'est le seul moyen principal d'accéder aux services Internet dans les zones urbaines et rurales. Les défis rencontrés pendant la pandémie de la COVID-19 ont mis en évidence l'importance des services mobiles à large bande pour accéder aux services numériques et les opérateurs mobiles continuent de fournir des solutions innovantes pour répondre à la demande croissante sur le marché.

Avec cette adoption rapide de la numérisation, le marché du haut débit mobile a connu cette année une autre croissance explosive des téléchargements de données mobiles. Les données illustrées dans la figure 8 ci-dessous montrent que le trafic de téléchargement mobile a augmenté de 99% pour atteindre un nouveau pic de plus de 14 700 téraoctets en 2022.

6.7.8 Trafic de téléchargement des données mobiles

Les appareils mobiles continuent de jouer un rôle essentiel dans l'accès aux services Internet. Pour beaucoup, c'est le seul moyen principal d'accéder aux services Internet dans les zones urbaines et rurales. Les défis rencontrés pendant la pandémie de la COVID-19 ont mis en évidence l'importance des services mobiles à large bande pour accéder aux services numériques et les opérateurs mobiles continuent de fournir des solutions innovantes pour répondre à la demande croissante sur le marché.

Avec cette adoption rapide de la numérisation, le marché du haut débit mobile a connu cette année une autre croissance explosive des téléchargements de données mobiles. Les données illustrées dans la figure 8 ci-dessous montrent que le trafic de téléchargement mobile a augmenté de 99% pour atteindre un nouveau pic de plus de 14 700 téraoctets en 2022.



Tendance du trafic de téléchargement des données mobiles



La croissance du trafic de données mobiles a été attribuée à trois facteurs importants, à savoir l'amélioration des capacités des appareils, une augmentation du contenu intensif en données et l'amélioration des performances du réseau.

L'adoption et l'utilisation croissantes des smartphones et des applications pertinentes pour les utilisateurs ont joué un rôle important dans la stimulation de la croissance de la consommation de données mobiles. Avec l'adoption des progrès technologiques, la plupart des appareils et des smartphones utilisés pour accéder au haut débit mobile au Vanuatu viennent avec des capacités améliorées où les utilisateurs peuvent accéder et utiliser une plus large gamme de services et de contenus numériques via leurs téléphones mobiles. Les améliorations apportées aux appareils, telles que les écrans haute résolution, les processeurs plus rapides et les graphiques améliorés, ont continué d'améliorer l'expérience des consommateurs pour profiter de contenus tels que le streaming vidéo, les jeux et d'autres sites Web riches en images. Ces expériences des utilisateurs ont été le principal moteur encourageant les consommateurs à dépenser plus, conduisant à une croissance de la consommation de données mobiles.

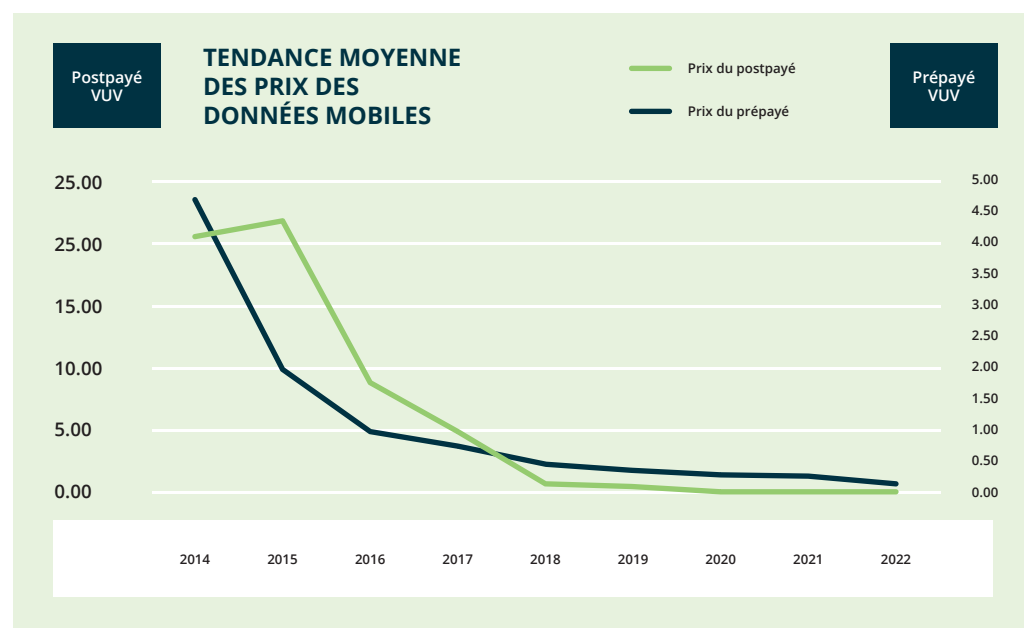
En outre, la consommation croissante de contenu à forte intensité de données contribue également à la croissance du trafic de données mobiles. Les capacités améliorées de l'appareil ont permis aux utilisateurs de profiter d'un contenu intensif en données, comme les plateformes de streaming vidéo en ligne, à savoir Netflix, YouTube, les médias sociaux et les plateformes de streaming musical, comme Spotify et Apple Music. Ces différentes plateformes et applications nécessitent une utilisation intensive des données mobiles et ont stimulé la croissance de la consommation de données mobiles à mesure que la demande de ces contenus en ligne augmente.

De même, la mise à niveau des réseaux mobiles vers la 4G/LTE dans tout le Vanuatu a un impact crucial sur l'utilisation du haut débit mobile. Avec des performances améliorées du réseau qui permettent aux utilisateurs de bénéficier d'une vitesse plus rapide, d'une meilleure qualité de streaming, d'une extension de la couverture réseau grâce à l'utilisation de la bande de 700 Mhz et à l'utilisation de nouvelles technologies, la demande et l'utilisation croissantes de services de données mobiles ont été stimulées.

La croissance du trafic de données mobiles devrait se poursuivre au cours des prochaines années, car les progrès technologiques et la demande et l'offre de services de données mobiles resteront vitaux pour les moyens de subsistance des populations du Vanuatu.

6.7.9 Prix moyen des données mobiles

La montée de la concurrence sur le marché et la vague de numérisation au Vanuatu ont poussé les opérateurs mobiles à devenir plus innovants, les amenant à offrir des forfaits de données plus attrayants et innovants sur le marché. L'introduction continue de ces nouveaux forfaits et plans de données diversifiés continue de répondre à la demande croissante de services de données mobiles. Ces plans de données offrent une grande valeur en termes de quotas de données à un prix abordable et dont certains offrent des quotas de données spéciaux pour les applications et le contenu à forte intensité de données. Cela a encouragé la croissance de la consommation de données mobiles alors que les dépenses de consommation continuent d'augmenter, entraînant une baisse progressive du prix moyen par Mo.



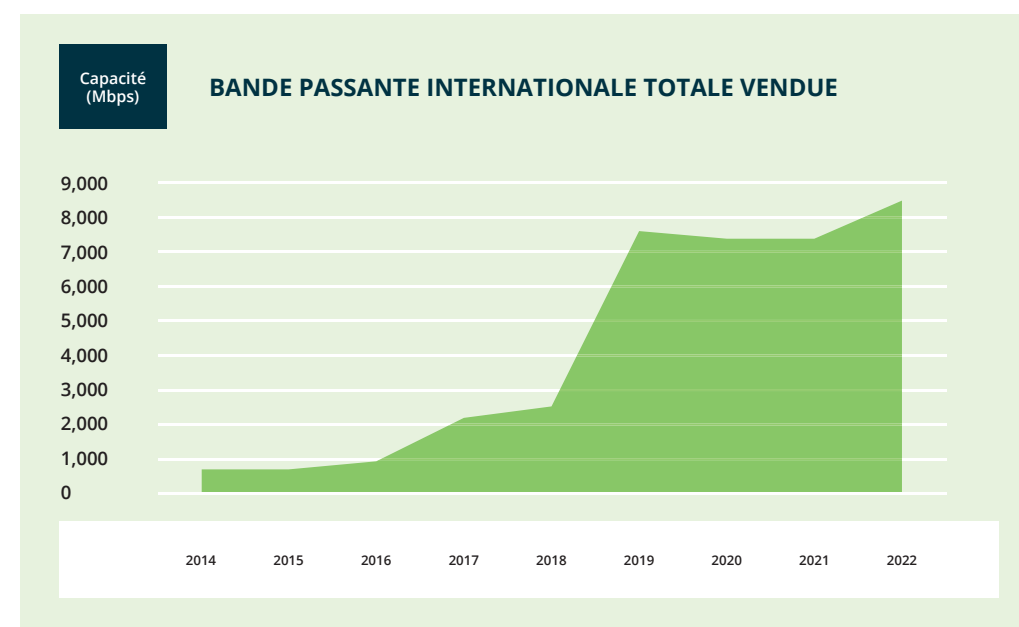
Tendance moyenne des prix des données mobiles

Le marché du haut débit mobile a connu cette année une nouvelle baisse du prix moyen des données mobiles. Les données recueillies illustrées à la figure 10 ci-dessus indiquent que la tarification prépayée moyenne a chuté de 29 % pour atteindre un prix inférieur de 0,20 VUV par Mo en 2022. En outre, le prix moyen après paiement a également diminué de 42 % en enregistrant son nouveau prix inférieur de 0,14 VUV par Mo. Avec la tendance à la baisse des tarifs prépayés et postpayés, le prix moyen pondéré combiné a également diminué de 37 % pour atteindre un nouveau niveau de 0,17 VUV par Mo. La tendance à la baisse devrait se poursuivre au cours des prochaines années, les services de données mobiles continuant de dominer le marché mobile.

6.7.10 Bande passante internationale

La bande passante internationale est une base importante pour le trafic Internet au Vanuatu et a permis la connectivité et l'accès à de nombreux services importants d'amélioration de la vie. Les entreprises ont été en mesure d'adopter la numérisation plus efficacement, ce qui a entraîné une adoption rapide de services novateurs. L'impact positif a été stimulé par l'utilisation continue de la bande passante haut débit fournie par Interchange Limited (ICL) via les services de réseau sous-marin et par les fournisseurs de services par satellite.

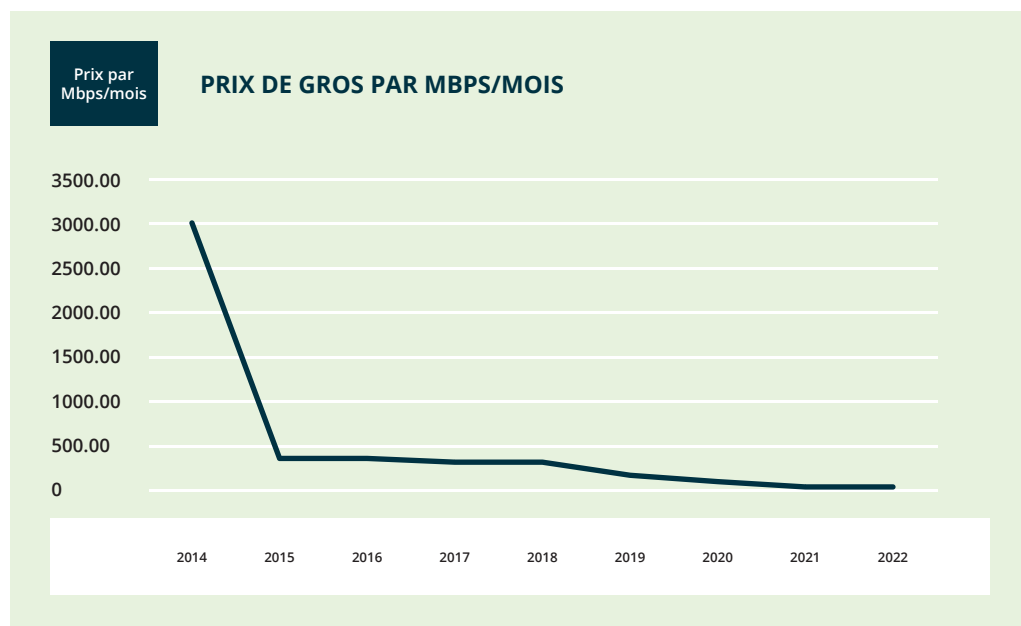
La consommation incessante de services à large bande au Vanuatu dans ce monde post-COVID stimule la demande de bande passante internationale. Bien que l'accès à une bande passante de câble sous-marin rapide et fiable par fibre optique soit limité aux zones urbaines, le haut débit par satellite continue de fournir une connectivité aux îles éloignées et extérieures, y compris aux parties du Vanuatu où les réseaux de télécommunications mobiles ne sont pas accessibles.



Bande passante internationale vendue par ICL

Le marché sous-marin international de la bande passante a connu cette année une autre augmentation significative de la demande en bande passante, alors que la consommation et l'utilisation des services à large bande fixes et mobiles sur le marché de détail continuent de s'accélérer. Les données illustrées à la figure 6 montrent que la bande passante internationale a augmenté, la capacité totale vendue ayant augmenté de 13,33 % pour atteindre un nouveau point de 8,5 Gbps en 2022. Cette tendance est attribuable à la réduction de 77 % du prix maximal approuvé de la bande passante par ICL, qui est passé de 285,00 USD par Mbps/mois à 65,00 USD en 2022, comme l'illustre la figure 7 ci-dessous.

Ingénierie et conformité technique



Tarifification de la bande passante de gros sous-marine

En outre, la technologie de communication par satellite proposée par Kacific a une nouvelle fois prouvé son importance et continue de montrer un impact positif pour permettre la connectivité aux zones urbaines et éloignées du Vanuatu. Cette nouvelle technologie modernisée a changé la façon dont les gens communiquent grâce à la fourniture de moyens de communication sûrs, abordables et fiables sur de grandes distances. Les particuliers, les entreprises et le gouvernement sont en mesure de rester en contact et d'échanger de l'information tout en permettant la prestation rapide de services essentiels tels que des services de soins de santé d'urgence, des mises à jour sur les catastrophes naturelles et des programmes de secours en cas de catastrophe.

7.1 Plan et procédures de gestion de la numérotation nationale

Le RTRR continue d'assurer la surveillance de la conformité au Plan et procédures nationaux de numérotation (PPNN) afin de prévenir toute utilisation abusive des numéros. Le PPNN décrit la gestion, l'administration et la gouvernance des numéros au Vanuatu, servant de ressource et de ligne directrice vitale pour le RTRR et tous les fournisseurs de services dans le pays. Dans le cadre de cet effort de surveillance, le RTRR a demandé aux exploitants de fournir des rapports sur l'utilisation des numéros qui leur sont attribués. Le rapport indique une utilisation constante et active des numéros. Les numéros réservés et attribués aux opérateurs sont jugés suffisants pour leurs opérations actuelles et sont capables d'accueillir toute augmentation potentielle de la population de Vanuatu dans la prochaine décennie.

numéros, et seulement quelques-unes ont été acceptées, tandis que d'autres n'ont pas été acceptées. Cela comprend les allocations pour des services comme le VoIP, les codes abrégés, les services d'urgence mobiles, les services mobiles et les services d'information gouvernementaux.



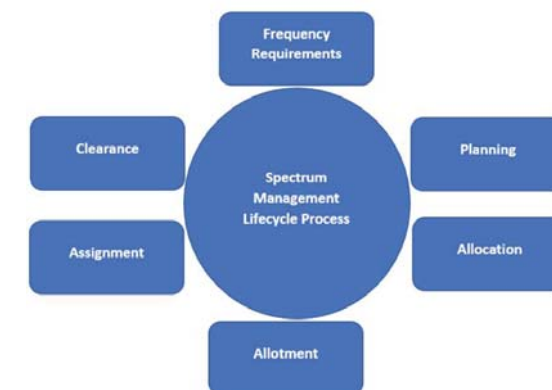
Lancement du code court 163

Tout au long de l'année 2022, le RTRR a reçu de nombreuses demandes d'attribution de

7.2 Gestion du spectre radioélectrique

7.2.1 Général

L'une des principales responsabilités du RTRR est d'assurer la gestion et l'administration appropriées du spectre radioélectrique à l'échelle nationale, conformément aux règlements radio de l'UIT. Cela comprend la mise à jour continue du Tableau national d'attribution des fréquences et la surveillance de l'utilisation du spectre une



fois les plages attribuées. Le spectre radio, étant une ressource nationale limitée et extrêmement précieuse, nécessite une gestion et une administration minutieuses. Sans cela, il pourrait y avoir des défis importants à assurer l'utilisation sûre et efficace des télécommunications, des radiocommunications et des services de radiodiffusion pour l'ensemble du Vanuatu.

Un aspect essentiel de cette gestion est de garantir une bande passante suffisante pour le développement continu du réseau, l'extension

de la couverture et l'amélioration de la capacité dans les zones densément peuplées. Conformément à la Loi, le RTRR a pour mandat de superviser le spectre radioélectrique afin de favoriser le développement national, social et économique. En outre, la loi autorise le RTRR à formuler des plans de spectre radioélectrique, y compris des plans de bande de fréquences propres au Vanuatu, tout en tenant compte des efforts d'harmonisation mondiaux et régionaux.

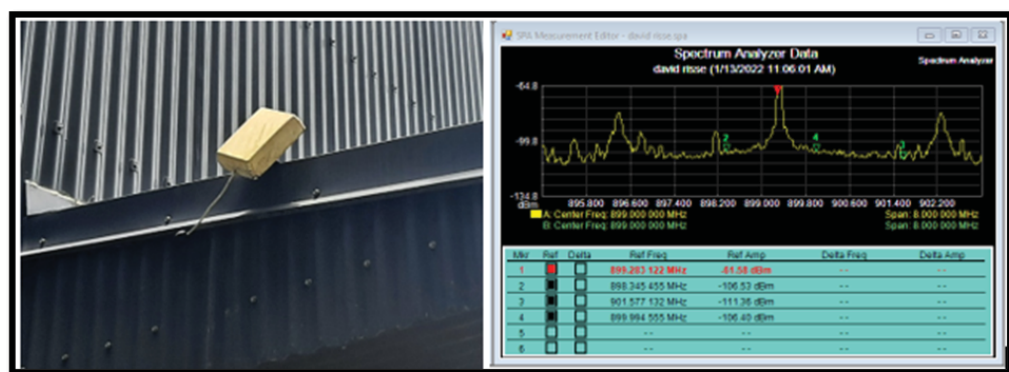
7.3. Surveillance du spectre et résolution des interférences.

7.3.1 Résolution des interférences

En 2022, le RTRR a mené des enquêtes approfondies sur les cas d'interférence, principalement à Port Vila. La majorité de ces cas ont été réglés à l'amiable par les parties concernées. Il a été porté à l'attention du RTRR que bon nombre de ces problèmes d'interférence proviennent de dispositifs non standard. Par conséquent, le RTRR a renforcé ses procédures de certification d'homologation de type afin de s'assurer que tous les dispositifs RTTEE (Équipement Terminal Radio et Télécommunications) entrant au Vanuatu respectent les normes

internationales et locales. Cette mesure est prise pour garantir la conformité et minimiser les incidents d'interférence potentiels.

Le RTRR a également traité de nombreuses plaintes liées aux allégations de rayonnement provenant de sites mobiles. Ces questions ont fait l'objet d'une enquête approfondie et de consultations avec les parties concernées. Bon nombre de ces plaintes ont été réglées avec succès grâce à des explications détaillées fournies par l'équipe du RTRR. Ces explications ont permis aux parties concernées de s'entendre clairement.



Problèmes d'interférence causés par un amplificateur de signal mobile

7.4 Attribution de licences pour le spectre et les appareils radio

7.4.1 Spectre pour la 5G ou IMT2020 au Vanuatu

Au cours des 30 dernières années, l'industrie mobile a démontré sa capacité à connecter et à révolutionner la société grâce à l'évolution des réseaux 2G, 3G et 4G. L'avènement de la 5G devrait s'appuyer sur ces avancées significatives. On discute beaucoup de l'impact potentiel de la 5G sur les réseaux de données, car elle devrait servir de plate-forme pour améliorer les services existants et permettre aux entreprises de se développer. On s'attend également à ce que la 5G augmente la connectivité mobile, soutienne de nouveaux services et produise des innovations substantielles. Elle sera au cœur de la croissance économique future, de l'emploi, de l'éducation, des transports, du commerce de détail, de la santé, de l'agriculture et plus encore. La 5G est la prochaine génération des systèmes de télécommunications mobiles internationaux multimédias à large bande,

connus sous le nom d'IMT 2020 et constitue la prochaine étape des communications sans fil à large bande mobiles. Comparé à la 4G, la 5G offre une nouvelle architecture réseau pour aider à augmenter considérablement les performances globales. Les réseaux 5G offriront une expérience haut débit améliorée avec des vitesses de plus de 10 Gbps, une latence de moins de 4 millisecondes et des connexions ultra-denses. Avec ces caractéristiques remarquables, la 5G devrait améliorer considérablement la vitesse et la capacité des données, ce qui pourrait offrir des opportunités pour de nouveaux marchés émergents.

Le RTRR, en consultation avec ses parties prenantes, a identifié le spectre potentiel et a pris la *Décision 1 de 2022 Spectre identifié pour l'IMT 2020 (5G) au Vanuatu*.

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Frequency Identified for 5G in Vanuatu	Duplex Mode
FR 1	N41	2496 MHz	2690 MHz	TDD

B. N78 TDD Band Planning

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode
FR 1 (sub-6 GHz)	n78	3.4 -3.6 GHz	TDD

The TRBR will adopt for the High-Frequency Bands (mmWave):

C. N258 TDD band planning.

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Frequency Identified for 5G in Vanuatu	Duplex Mode
FR 2 (above-6 GHz)	n258	24.25-27.5 GHz	25.25-27.5 GHz	TDD

D. N259/N260 TDD band planning.

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode	Comments
FR 2 (above-6 GHz)	n259/n260	37-43.5 GHz	TDD	Future 5G use

E. TDD Band Planning

Frequency Band	3GPP Band Number	Frequency Range	Duplex Mode	Duplex Mode
FR 2 (above-6 GHz)	N/A	66-71 GHz	TDD	3GPP standard yet to be developed

7.4.2 Licences des appareils radio et leurs obligations (en cours)

Chaque année, le RTRR délivre de nouvelles licences et renouvelle les licences existantes conformément à l'ordonnance réglementaire n° 153 de 2012 sur les licences d'appareils radio (droits). Au début du premier trimestre et à la fin du quatrième trimestre de chaque année, le RTRR publie des avis publics pour rappeler à tous les titulaires de licence d'appareils radio de renouveler leur licence ou de s'assurer qu'ils exploitent légalement leur appareil radio pour l'année civile à venir.

En 2022, le RTRR a observé une augmentation du nombre de détenteurs d'appareils radio, passant de 671 à 712. Ce chiffre comprend ceux qui sont également exemptés des droits de licence d'appareils radio. Le RTRR reste engagé à sensibiliser et à encourager

activement les détenteurs d'appareils radio à demander les licences nécessaires.

Le tableau ci-dessous montre le nombre total de licences d'appareils délivrées en 2022 :

Mobile terrestre	97
Amateur	2
Visiteur amateur	7
Marine	30
Lignes fixes	430
Aéronautique & Aviation	32
VSAT	100+
Station satellite terrestre	4
Radiodiffusion	10
Total des licences d'appareils radio	712+

7.5 Conformité technique et application de la loi

Tout au long de l'année 2022, le RTRR a maintenu une collaboration étroite avec les radiodiffuseurs, les opérateurs mobiles, les utilisateurs mobiles terrestres, les amateurs, les utilisateurs satellites, les fournisseurs de services par satellite et les utilisateurs aéronautiques pour vérifier la validité de leurs licences d'exploitation de stations de radio et d'autres appareils qui nécessitent une licence.

L'une des principales tâches de conformité entreprises en 2022 a été l'enquête suivie d'une inspection de l'équipement effectuée aux installations de Telsat Pacific relativement à l'ordonnance 1 de 2021. L'inspection et l'enquête ont été menées en collaboration avec le Bureau de la propriété intellectuelle de Vanuatu (VanIPO).



Inspection de l'équipement de Telsat Pacific

7.6 Homologation de type et norme de conformité

Le règlement sur les télécommunications, les radiocommunications et l'homologation de type de radiodiffusion et la conformité aux normes techniques a été officiellement publié en 2018. Ce règlement vise principalement à garantir que tous les dispositifs et équipements de télécommunication, de radiocommunication et des services de la radiodiffusion importés dans le pays pour la vente ou l'utilisation ont fait l'objet d'une homologation de type et respectent les normes techniques nécessaires.

En conjonction avec un PdE signé entre le RTRR et le Bureau des douanes et des revenus intérieurs, le RTRR préconise activement l'importation de produits TIC sûrs et de qualité au Vanuatu. Par conséquent, le RTRR a favorisé les efforts de collaboration avec les principaux intervenants, comme les Douanes et les revenus intérieurs, pour s'assurer que les fournisseurs de services (radiodiffusion et télécommunications), les importateurs et autres fournisseurs et vendeurs de dispositifs radio respectent l'ordonnance n° 191 de 2018 sur l'homologation de type et la conformité aux normes techniques.



En outre, le RTRR a institué des frais administratifs pour la certification de l'approbation de type, comme indiqué dans la décision 01 de 2020 sur les frais de traitement de la demande de certification de type et de permis d'importation pour le Vanuatu, applicables aux fabricants et aux importateurs locaux. Les droits sont fixés à 6 000 vatu pour les certificats d'homologation de type pour les fabricants et à 1 000 vatu pour les permis d'importation d'homologation de type pour les importateurs locaux.

7.6.1 Approbation de type pour les clients du RTRR

Il existe deux types de demandes d'homologation de type, les fabricants et les importateurs locaux. Les fabricants sont des demandeurs qui sont à l'étranger et qui demandent un certificat d'homologation de type avec le RTRR afin que celui-ci puisse approuver l'importation et la commercialisation de leurs matériels au Vanuatu. Les importateurs locaux sont des importateurs qui se trouvent au Vanuatu et qui demandent des licences au RTRR, afin que celui-ci puisse fournir l'approbation du matériel à importer et à commercialiser dans le pays. Le RTRR a

commencé à mettre en œuvre le processus d'approbation de type depuis 2019, jusqu'à cette année 2022, et il y a un total de 115 clients, y compris les fabricants et les importateurs locaux. Sur l'ensemble des clients, en 2022, 41 nouveaux clients ont demandé un certificat de fabricant ou un permis d'importateur local. Parmi les 41 nouveaux clients, 15 sont des fabricants et 26 sont des importateurs locaux.

Il existe deux types de demandes d'homologation de type : les fabricants et les importateurs locaux. Les fabricants, qui sont basés à l'étranger, demandent un certificat

d'homologation de type au RTRR pour permettre l'importation et la commercialisation de leurs appareils au Vanuatu. D'autre part, les importateurs locaux, situés au Vanuatu, demandent des licences au RTRR pour obtenir l'approbation pour l'importation et la commercialisation des matériels dans le pays.

Le RTRR a lancé le processus d'approbation de type en 2019, et jusqu'à cette année 2022, un total de 115 clients ont suivi ce processus. Cela comprend les fabricants et les importateurs locaux. En 2022, 41 nouveaux demandeurs ont présenté une demande de certificat de fabricant ou de permis d'importateur local. Parmi ces 41, 15 sont des fabricants et 26 sont

des importateurs locaux.

Le tableau ci-dessous montre le nombre total de clients pour l'approbation de type pour l'année 2022 :

Approbation de type pour client en 2022	
Fabricants	15
Importateurs locaux	26
Total	41

7.6.2 Demandes d'homologation de type

En 2022, le RTRR a enregistré une augmentation des demandes d'homologation de type, en particulier de la part des importateurs locaux qui souhaitent obtenir l'autorisation d'importer des dispositifs RTTE dans le pays. Cette augmentation peut être attribuée à l'intégration du processus d'approbation de type du RTRR dans le portail à guichet unique. Avant cette intégration, les importateurs locaux ont été dûment informés par des campagnes de sensibilisation et des avis que tout dispositif destiné à l'importation doit recevoir l'approbation du RTRR, ou risquer la confiscation par les douanes.

Au total, 499 demandes ont été traitées en 2022, ce qui a donné lieu à la délivrance d'un certificat ou d'un permis. Sur ce total, 72 demandes provenaient de fabricants étrangers, tandis que 400 demandes provenaient d'importateurs locaux. En particulier, 27 demandes d'importateurs locaux ont été traitées au moyen du guichet unique, un système reconnu pour sa rapidité, son efficacité et son efficacité dans la simplification du processus de demande. Cependant, en novembre, le système gouvernemental hébergeant le serveur à guichet unique électronique de Vanuatu a subi une cyberattaque avec d'autres serveurs gouvernementaux. Par conséquent, le portail est temporairement hors ligne, ce qui entraîne le traitement manuel de toutes les demandes jusqu'à ce que le problème soit réglé.



Demande d'homologation de type en 2022



Certificat d'homologation de type et certificat du fabricant émis en 2022.

7.6.3 Homologation de type intégrée au guichet électronique unique du Vanuatu (VESW)

Une étape importante pour le RTRR cette année a été l'intégration réussie de l'homologation de type avec le guichet électronique unique du Vanuatu (VESW). Cette intégration vise à simplifier la demande et le traitement des permis d'importation d'équipement terminal de radiocommunication et de télécommunication (RTTE).

Le lancement a été mis en évidence par la démonstration en direct et le traitement de la toute première demande de permis d'importation RTTE dans le système, menée par l'un des principaux importateurs du Vanuatu, Wilco Hardware. Le traitement en ligne a été facilité par le responsable technique du RTRR, ce qui représente une étape importante dans le processus d'intégration.

Le module d'homologation du RTRR marque le cinquième module du système VESW et a été officiellement lancé le 22 septembre 2022, à l'hôtel Chantilly on the Bay à Port Vila. L'événement a été honoré par la présence de personnalités clés, dont le régulateur, M. Brian Winji Molitaviti, le directeur principal du bureau des services d'information, M. Gerard Metsan, et le directeur intérimaire des douanes et du revenu intérieur, M. Collins Gesa. Le personnel du RTRR, les courtiers en douane, les représentants des médias, la CFP et d'autres intervenants gouvernementaux étaient également présents.



Régulateur, CIO, directeur par intérim CIR, gestionnaire VAM et Wilco lancent le module d'approbation de type

Démonstration de l'utilisation du système de guichet unique

7.7 Statuts de la QdS des services des télécommunications du Vanuatu

Le suivi de la Qualité des Services (QdS) par le RTRR est un exercice important qui vise à s'assurer que les fournisseurs de services respectent les normes de qualité de service établies. Ce processus établit non seulement un point de référence pour le rendement, mais identifie également les domaines d'amélioration potentiels par les fournisseurs de services.

L'audit de la QdS le plus récent a eu lieu en 2020. Actuellement, le RTRR est engagé dans des discussions avec des candidats potentiels pour la prochaine vérification de la qualité de service et de la couverture. Dans le cadre de cette phase préparatoire, plusieurs essais pilotes de QdS et de couverture ont été menés à Port Vila et dans les environs. Ces tests pilotes ont été réalisés en collaboration avec deux entreprises internationales spécialisées

dans ces domaines. Les tests étaient basés sur les paramètres définis dans la directive sur la QdS de 2021.



QdS et carte d'audit de la couverture pour Éfaté

7.8 Services en ligne du RTRR

La mise en œuvre des services en ligne établie en 2021, au sein du secteur technique du RTRR vise à améliorer les services à la clientèle grâce à une plus grande flexibilité, des économies de coûts, une livraison plus rapide des services, et l'amélioration du professionnalisme et de la transparence. En 2022, le RTRR a enregistré 92 demandes en ligne, y compris le paiement en ligne via le portail de paiement. La plupart des clients qui utilisent cette plateforme en ligne pour l'application et le paiement sont des clients internationaux.

Type de demande en ligne.	Nombre total de demandes reçues en ligne.
Homologation de type pour les fabricants.	82
Licence d'appareil radio.	10

7.9 Rayonnement radiomagnétique (CEM)

La radiofréquence est une composante du spectre électromagnétique, allant de 3 kHz à 300 GHz. Les appareils comme les téléviseurs, les stations de base, les téléphones mobiles et les radars génèrent diverses formes de champs

de fréquences radio. Ces domaines servent de base à une grande partie des équipements de télécommunication, de radio et de télévision utilisés dans le monde entier pour transmettre et diffuser des informations.

Dans le spectre électromagnétique, les champs de fréquence sont classés en rayonnement non ionisant et ionisant.

Les rayonnements non ionisants fonctionnent à des fréquences inférieures à la bande UV, manquant d'énergie pour ioniser ou altérer les structures atomiques. Ce type émet de faibles niveaux de rayonnement et est incapable de provoquer des changements aux structures moléculaires humaines, ne posant donc aucun risque pour la santé comme le cancer. Les champs de radiofréquences entrent dans la catégorie des rayonnements non ionisants.

Les rayonnements ionisants, se produisent à des fréquences au-dessus de la bande UV, possédant assez d'énergie pour influencer les structures atomiques et les liaisons chimiques. Ces fréquences existent au-dessus de 2900 THz, avec des longueurs d'onde autour de 103,4 nm, près de la gamme inférieure du spectre UV. Les rayonnements ionisants comprennent les rayons X et les rayons gamma, émettant un rayonnement de haute énergie capable d'altérer les structures cellulaires et potentiellement de provoquer un cancer avec une exposition prolongée.

L'avènement des communications sans fil a suscité des préoccupations au sujet des risques potentiels pour la santé, associés aux technologies comme les téléphones mobiles et le rayonnement des stations de base, en

7.10 Itinérance locale

En 2022, le RTRR a mené une étude approfondie sur la mise en œuvre potentielle d'un guide sur l'itinérance locale pour les télécommunications mobiles au Vanuatu. Le rapport souligne l'importance de l'introduction de l'itinérance locale, car elle donnerait aux consommateurs la liberté d'utiliser leurs appareils mobiles en dehors des limites du réseau d'un seul opérateur mobile.

L'itinérance locale permet aux utilisateurs mobiles de continuer à faire et à recevoir

particulier pour les personnes résidant à proximité de ces stations. Au Vanuatu, les inquiétudes des consommateurs concernant le rayonnement électromagnétique (CEM) ont amené certaines communautés à envisager des restrictions sur les opérateurs de télécommunications qui érigent des stations de base dans leurs zones. Malgré les efforts du RTRR pour sensibiliser aux effets des rayonnements électromagnétiques, les perceptions persistent. Par conséquent, le RTRR a entrepris d'élaborer une ligne directrice traitant spécifiquement du rayonnement électromagnétique.

L'objectif principal de ce guide est d'établir des limites d'exposition aux rayonnements électromagnétiques (CEM), en assurant la protection contre les impacts potentiels sur la santé provenant de sources de fréquences radio émettant des rayonnements électromagnétiques. De plus, le guide sur les CEM comprendra des mesures de conformité et d'application auxquelles tous les fabricants, importateurs, fournisseurs et exploitants du Vanuatu doivent se conformer lorsqu'ils traitent avec de l'équipement ou des sources émettant des CEM.

En 2022, RTRR a formulé un document/rapport de consultation pour obtenir des commentaires et déterminer la nécessité d'introduire un guide de ce type.

des appels vocaux, des messages texte et d'autres services tout en utilisant le réseau d'un autre opérateur de télécommunications dans le même pays. Elle étend également la couverture des services des opérateurs locaux. Cependant, il existe des obstacles structurels et techniques à prendre en compte pour l'itinérance locale, y compris d'autres préoccupations telles que la fraude.

Les obstacles techniques à l'itinérance locale qui devraient être pris en compte

comprennent l'interopérabilité, la garantie que les appareils et les services peuvent fonctionner sur le réseau de tout opérateur, la garantie que la couverture réseau est accessible aux deux opérateurs et le maintien de la qualité des services (QoS).

Pour que le RTRR envisage la mise en œuvre de l'itinérance locale, elle doit s'assurer que la loi du RTRR comprend des dispositions pour les deux dans son cadre juridique. La technologie utilisée par les opérateurs pour fournir ces services devrait être rentable, afin de ne pas imposer de charges financières supplémentaires aux opérateurs et aux abonnés.

Un cadre de réglementation bien pensé doit être soigneusement conçu et mis en œuvre pour s'assurer que les avantages

prévus sont réalisés. En outre, les coûts et les avantages de l'itinérance locale devraient être soigneusement évalués afin de s'assurer que les opérateurs et les abonnés peuvent en tirer une valeur efficace et rentable

Le RTRR estime qu'il est essentiel de consulter davantage les principaux opérateurs de télécommunications et les abonnés des réseaux pour recueillir leurs points de vue et leurs commentaires avant d'envisager l'introduction de l'itinérance locale. Le Régulateur devrait également tenir compte des droits des utilisateurs et des exigences en matière de concurrence, en tenant compte des préférences de l'industrie et du public.

7.11 Lignes directrices techniques pour les radiodiffuseurs terrestres

Le RTRR a connu une croissance notable dans l'industrie de la radiodiffusion au cours des dernières années et continue également de recevoir des plaintes sur des questions de brouillage de la part des stations de radiodiffusion autorisées. Grâce à des enquêtes approfondies, le RTRR a réussi à identifier et à résoudre les sources de ces interférences.

De plus, le RTRR a identifié des zones où les signaux sonores sont faibles pendant les essais d'écoute, ce qui confirme les préoccupations soulevées au sujet de la couverture et de la qualité du service de radiodiffusion dans certaines zones. Ces observations soulignent la nécessité d'une ligne directrice technique

pour garantir que les radiodiffuseurs adhèrent aux normes internationales de transmission.

Comme il est indiqué dans le plan de travail annuel de 2022 du RTRR, un projet de ligne directrice technique pour les services de radiodiffusion au Vanuatu a été élaboré. Le RTRR prévoit de mener une consultation des parties prenantes au début de 2023 pour recueillir des commentaires sur la ligne directrice proposée pour les services de radiodiffusion terrestre au Vanuatu.

Mise en œuvre de la politique d'accès universel (PAU)



Détection des interférences sur les canaux de radiodiffusion FM

8.1 Général

L'exécution de la PAU persiste, malgré les défis posés par la situation liée à la COVID-19 en cours. L'année 2022 a présenté des difficultés considérables, marquées par une épidémie communautaire de la COVID-19 aux premiers et deuxièmes trimestres, provoquant des perturbations dans le déploiement de la PAU. Néanmoins, malgré ces défis, le RTRR, en partenariat avec les entreprises de télécommunications (Telcos), a réussi à franchir plusieurs étapes, démontrant un engagement collectif à faire avancer les objectifs de la PAU.

Les dépenses combinées pour la mise en œuvre des obligations du troisième engagement et de l'autre programme de la PAU pour 2022 s'élèvent à environ 301

486 286 VT. En 2022, le montant total de la redevance de la PAU cédée s'élève à 62 894 287 VT, soit environ 54 % du coût total. Le RTRR a subventionné 3,5 % de ce montant total, en versant 10 562 233 de Vatu du fonds de la PAU et de la contribution volontaire du RTRR. Les contributions de l'opérateur pour la mise en œuvre du troisième accord d'engagement s'élèvent à 28.029.766 VUV, soit environ 42,5% du coût total de l'établissement des sites.

Les coûts d'exploitation annuels prévus pour les sites de la PAU dans le cadre du troisième accord d'engagement s'élèvent à 10 892 742 de VT, avec un chiffre d'affaires annuel prévu de 71 958 032 de VT généré par ces sites. Les détails du rapport peuvent être consultés sur le site Web du RTRR.

8.2 Mise en œuvre de la politique d'accès universel du gouvernement

Dans le prolongement du 2e accord d'engagement de la PAU, le RTRR a conclu le 3e accord avec Vodafone et Digicel en juillet 2022. La présente Entente d'engagement de la PAU renforce l'engagement des compagnies de téléphone à remplir leurs obligations dans le déploiement de la PAU. Elle se concentre sur les zones mal desservies et non desservies au Vanuatu, en décrivant les zones spécifiques que chaque compagnie de téléphone est tenue de couvrir et le calendrier correspondant pour le déploiement.

Un total de 12 zones a été alloué à Vodafone et Digicel dans le 3ème Accord. En décembre 2022, des progrès avaient été réalisés dans 12 de ces zones, avec l'installation et la mise en service de technologies proposées telles que les tours mobiles et le VSAT.

Alors que Vodafone progresse régulièrement dans son déploiement de la PAU, Digicel fait face à des retards attribués à un recul important du fabricant d'infrastructures et d'équipements de tour, associé à des défis d'expédition vers le Vanuatu, résultant de l'impact continu de la pandémie de la COVID-19. Entre-temps, Wantok n'avait pas encore commencé son déploiement en décembre 2022.

Pour des informations plus détaillées sur les domaines engagés auprès des Telcos et ceux en attente d'engagement, vous pouvez accéder aux détails pertinents en suivant ce lien :

<https://www.RTRR.vu/en/telecom-industry/universal-access/report/stakeholders-update-report-no-13>

Zones du 3è Accord	
1	Malekula, Nord-ouest A
2	Malekula, Nord-ouest B-1
3	Ambrym, Sud-ouest
4	Santo, Nord-ouest (Valpaei-Molboe)
5	Santo (Kolé, Manioc)
6	Pentecôte, Est (Secteur de Vandrasi)
7	Aniwa
8	Santo (Baie de la Tortue-Palon)
9	Santo, Sud
10	Émao-Nguna-Pélé
11	Malekula, Nord-ouest B-2
12	Éfaté-Téouma Dar Bush



Lancement de la tour de Vodafone au sud de Malo, 28 septembre 2022



Lancement de la tour Digicel à Bigbay, Santo, 22 novembre 2022



Signature du 3ème accord d'engagement de la PAU avec les directeurs de Vodafone et de Digicel et en présence du Directeur Informatique adjoint

8.3 Subvention des télécommunications aux communautés (STC)

La subvention des Télécommunications aux communautés (STC) est une initiative du RTRR financée par la contribution volontaire du RTRR au Fonds fiduciaire de la PAU qui joue un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme d'accès universel (PAU). De nombreuses écoles et communautés ont connu un impact positif de la STC, en accédant à Internet grâce à la connectivité à large bande par satellite, en bénéficiant de services TIC et en adoptant des systèmes d'énergie solaire.

La STC s'est avéré être un catalyseur de changement transformateur dans la vie de ces sociétés. Il a non seulement sauvé des vies, mais a également contribué de manière significative à améliorer les expériences d'apprentissage des étudiants, à améliorer la qualité globale de l'enseignement, à faciliter le fonctionnement des petites entreprises et à favoriser les liens entre les proches. Les résultats tangibles de la STC sont particulièrement évidents dans les zones éloignées du pays.

Quelques exemples incluent l'école d'Umej sur l'île d'Anatom et l'école de Melken dans la zone intérieure du sud de Mallicolo. Ces régions précédemment isolées ont profité des avantages de la subvention et ont connu un changement positif dans leur accès à la technologie et à la connectivité. En outre, la communauté de Hatbol dans la partie centrale de Mallicolo et l'école de Tangowawia sur l'île de Pélé au nord d'Efaté également été bénéficiaire de la STC, démontrant que même les emplacements centraux sont confrontés à des défis en raison du terrain géographique, ce qui entraîne des zones sombres. Dans ces

cas, les membres de la communauté doivent souvent parcourir une certaine distance pour accéder au réseau, ce qui reflète un scénario commun dans de nombreuses régions du Vanuatu. La STC joue indéniablement un rôle central pour combler ces lacunes de connectivité et provoquer des transformations positives dans les régions éloignées.

Les bénéficiaires des subventions de la STC pour 2022 étaient la communauté de Hatbol dans le centre de Mallicolo et la communauté de Melken au sud de Mallicolo. La subvention totale s'élève à 3 246 321 Vt.



Installations à Tangowawia, Pélé



Installations à Melken, Mallicolo

8.4 Soutien continu aux programmes CLICC et TpE



Centre CLICC du collège de Walarano



Centre CLICC du Centre de formation rurale de Torgil



L'engagement continu du RTRR envers la durabilité des projets de laboratoire informatique et de centres communautaires Internet (CLICC) et de tablette pour élèves (TpE) vise à assurer leur succès à long terme. Au cours de la période 2016/2017, 16 écoles ont bénéficié de ces initiatives, mais 8 d'entre elles ont rencontré des difficultés pour maintenir les opérations des installations CLICC et TpE. Ces défis portaient principalement sur les questions liées aux abonnements Internet, aux questions techniques et à la gestion globale.

En réponse, le RTRR a fourni un soutien substantiel à ces 8 écoles, y compris la fourniture d'un VSAT (équipement à large bande par satellite), d'un ensemble supplémentaire d'ordinateurs, de 3 mois d'accès payés à Internet et de 3 mois de soutien technique payant. Pour améliorer encore l'accessibilité, les installations ont été équipées d'un équipement wifi, étendant la couverture Internet jusqu'à une portée de 300 mètres. Cette couverture étendue a non seulement profité aux écoles, mais a également permis aux communautés situées à proximité d'accéder facilement à Internet depuis leur porte.

Pour assurer la viabilité financière, les écoles ont mis en place un système où l'accès à Internet pouvait être obtenu grâce à une recharge de données, généralement au prix de 50 vatu et plus, ce qui le rend abordable pour les membres de la communauté. Les fonds générés par ces recharges de données, ainsi que les revenus provenant des appareils de recharge utilisant le système solaire de l'installation, ont été utilisés pour maintenir et soutenir les opérations courantes de l'installation.

Le soutien continu aux 8 écoles a été rendu possible grâce à un financement conjoint du RTRR et du gouvernement australien, facilité par le programme Gouvernance pour la croissance. Le RTRR exprime sa gratitude au gouvernement australien pour son soutien indéfectible à ces projets, reconnaissant l'impact significatif sur l'amélioration de l'accès numérique et de l'éducation dans les communautés soutenues.

Les écoles qui ont bénéficié de cette initiative sont :

1. Venie Mataipevu, Zone intérieure du Sud de Santo
2. École de Saint Anne -Est de Santo

3. École de Sulua, Maéwo
4. Centre de formation rurale de Torgil, Est d'Ambae
5. École de Lambubu, centre de Mallicolo

6. Collège d'Orap, Est de Mallicolo
7. Collège Walarano, Est de Mallicolo
8. École d'Élès, Nguna

8.5 Installations Internet et TIC pour les écoles de la province des TORBA

Parmi les 11 écoles de la province des TORBA équipées d'Internet et de TIC, 7 ont apporté une contribution significative à la communication communautaire et à l'amélioration des moyens de subsistance. Notamment, l'école Shelil sur l'île d'Uréparapara qui sert de plaque tournante pour les communications et les services TIC, jouant un rôle transformateur pour l'île entière, qui était auparavant dépourvue de tout service de télécommunications.

L'expérience positive d'Uréparapara s'est répercutée sur Merelava, où le programme s'est étendu à deux écoles, l'école primaire Vaes et l'école primaire Negar, qui bénéficient toutes deux de l'installation. Parmi les autres réussites, citons l'école Baldwin Lonsdale Memorial à Sola, l'école primaire Telvet à Motalava et l'école primaire Santa Maria à Gaua.

Cependant, des difficultés persistent pour les 4 autres écoles situées à Mota, Motalava et Gaua, qui rencontrent des problèmes techniques liés à Internet. En réponse, Vodafone collabore activement avec ces écoles pour relever et résoudre ces défis, afin de s'assurer que toutes les écoles de la province des TORBA peuvent tirer pleinement parti des avantages de l'Internet et des installations TIC pour l'amélioration de leurs communautés.

La subvention totale du Fonds d'affectation spéciale de la PAU pour les 11 écoles s'élevait à 70% du coût total qui s'élève à 7 315 912 de VT, et les 30% restants ont été financés par le ministère de l'Éducation et de la Formation (MDEF).

Activités de gouvernance des TIC et de l'Internet

L'année 2022 fut une autre année difficile, principalement en raison des restrictions liées à la COVID-19, en particulier pendant la phase de transmission communautaire qui a commencé en mars. Les restrictions de trois mois ont considérablement perturbé les projets prévus, ce qui a eu des répercussions notables sur ses initiatives. Cette section fournit un aperçu concis de certaines activités menées dans la section Gouvernance de l'Internet et TIC au cours de cette période

9.1 Sensibilisation sur le nom de domaine réservé .vu

Suite à la transition du nom de domaine .vu, le RTRR est activement engagé dans l'élaboration de politiques supplémentaires pour gérer efficacement cette ressource numérique. Un aspect crucial à l'étude est la finalisation de la politique des noms régissant le .vu. Compte tenu de l'importance culturelle de certains noms appartenant à des groupes communautaires ou à des personnes en particulier, il faut mener des consultations à l'échelle nationale pour déterminer si des restrictions devraient être imposées à ces noms.

Dans un premier temps, une consultation concise d'une demi-journée a été menée avec le Conseil des chefs de Port Vila au Grand Hôtel le 23 juin 2022. Quinze chefs de Port Vila ont participé, représentant au moins dix communautés insulaires de Port Vila.



Les membres du Conseil des Chefs de Port-Vila lors de la journée de sensibilisation du 23 juin

difficile. Les activités suivantes seront brièvement présentées dans les sections suivantes du présent rapport :

- 1) Sensibilisation sur le nom de domaines .vu
- 2) APTLD 82
- 3) APriGF 2022 et ICANN 75
- 4) Camp TIC des SMART SISTAS de 2022
- 5) Premier défi robotique global
- 6) Journée des TIC de 2022

Cette séance a ouvert les yeux, marquant la première participation des chefs à une séance de consultation sur les noms, en particulier en ce qui concerne la signification des noms sur Internet. Les chefs ont exprimé leur gratitude pour la séance de sensibilisation, acceptant à l'unanimité que chaque communauté et tribu de Vanuatu possède des noms uniques spécifiques qui justifient la réservation.

Sur la base de cette prise de conscience initiale, une deuxième session a eu lieu le 19 août 2022, à la réunion des chefs nationaux au Nakamal des chefs à Port Vila, à laquelle ont participé des représentants de toutes les îles de Vanuatu. Les commentaires recueillis lors de cette séance ont fait écho aux sentiments des chefs de Port-Vila – un désir unanime de réserver des noms culturels, des noms de villages et des noms d'îles au .vu.

Afin de garantir une contribution globale, d'autres consultations sont prévues dans les îles de Vanuatu dans un avenir proche, dans le but ultime d'établir la politique des noms du domaine .vu.

9.2 APTLD 82

En 2019, après la délégation réussie du nom de domaine .vu, le RTRR a atteint le statut de membre à part entière dans le domaine de premier niveau Asie-Pacifique (APTLD). En tant que membre actif, le RTRR participe aux réunions semestrielles de l'APTLD. L'APTLD82 a marqué la première réunion en présentiel en deux ans et a suivi un format hybride. La représentation du RTRR à cette réunion à Mascate, Oman, a été facilitée par le programme de bourses APTLD conçu pour ses membres.

Pendant la séance de mise à jour des membres, un aperçu du .vu a été présenté, décrivant la transition complète de la gestion et de l'administration de Vodafone au RTRR. Cette participation signifie l'engagement et la collaboration continue du RTRR au sein de la communauté APTLD, contribuant à la gestion et au développement efficaces des domaines de premier niveau dans la région Asie-Pacifique.

9.3 APriGF 2022 et ICANN 75

Le RTRR a participé activement à deux événements importants, l'APriGF 2022 à Singapour et l'ICANN 75 à Kuala Lumpur, en Malaisie. Ces rassemblements ont marqué les premiers événements en présentiel auxquels le RTRR a participé depuis 2019 en raison des confinements actuels liés à la COVID-19.

L'un des résultats de l'APriGF a été les discussions entourant le prochain Forum sur

la gouvernance de l'Internet dans le Pacifique, un événement régional dirigé par le chapitre insulaire du Pacifique de l'Internet Society (PICISOC). Au cours de cet événement, les membres du conseil d'administration du PICISOC, les noms de domaines des îles du Pacifique et divers délégués des TIC se sont réunis. Une réunion charnière a eu lieu avec la représentation du gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) dirigée



Participants à l'APriGF, 2022



Le ministre des TIC de la PNG pose avec les membres du PICISOC

par le ministre des TIC, l'hon. Timothy Masiu, et son délégué. Au cours de cette interaction, le ministre Masiu a affirmé l'engagement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à accueillir le prochain FGI du Pacifique en 2023, marquant un développement significatif dans la gouvernance régionale de l'internet.

Au cours des sessions de l'ICANN, la transition du nom de domaine .vu de Vodafone à RTRR a occupé une place centrale lors de la session

9.4 Camp TIC des Smart Sistas

Depuis sa création en 2016, le RTRR est un fervent partisan du camp TIC des SMART Sistas et du premier programme mondial de robotique, auquel SMART Sistas a participé activement depuis son inauguration à Washington DC en 2017.

Cette année, le RTRR a poursuivi son parrainage du camp TIC des SMART Sistas. Le camp, organisé par le comité SMART Sistas, a

de mise à jour des membres du ccNSO. La présentation a reçu la reconnaissance de nombreux membres de la ccNSO, en particulier ceux qui ont joué un rôle dans le soutien du .vu lors du processus de transition. Internet NZ, par exemple, est un contributeur clé de la législation du nom de domaine .vu en 2016, et était parmi ceux qui ont salué la présentation, soulignant les efforts de collaboration qui ont facilité la transition réussie.

sélectionné 12 filles âgées de 15 à 18 ans pour participer. Le camp de cette année a eu lieu sur l'île de Tanna dans la province de TAFEA.

C'était la première fois, depuis les humbles débuts du camp en 2016, qu'il se tenait en dehors de Port Vila. Les 12 filles se sont engagées dans une expérience transformatrice, en complétant cinq jours de formation de base en TIC, de renforcement



Les filles participant à l'atelier du camp des Smart Sistas



Camp des Smart Sistas à Tanna

d'équipe et de sessions de leadership. Ces sessions ont été animées par le comité SMART Sistas et d'autres bénévoles, donnant aux participants les moyens d'agir en

favorisant leur amélioration dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

9.5 Premier défi mondial de robotique

À l'instar de son soutien au camp TIC des SMART Sistas, le RTRR a été un commanditaire indéfectible de l'équipe de robotique de Vanuatu, facilitant leur participation aux premières compétitions du Défi global en robotique depuis la création du programme en 2017 à Washington DC. L'initiative robotique est gérée par le Comité SMART Sistas au nom de l'équipe du Vanuatu.

En 2022, l'événement mondial a eu lieu à Genève du 13 au 16 octobre. Le comité SMART Sistas a réussi à obtenir des fonds pour envoyer 5 étudiants, âgés de 15 à 18 ans, et 2 mentors pour participer à la compétition, qui a rassemblé plus de 200 équipes dans le monde entier. Notamment, l'équipe du Vanuatu, pour la première fois, comprenait une équipe mixte de deux garçons et trois filles, sélectionnés par un jury indépendant après un appel à candidatures.

Avec seulement deux mois pour se préparer avant la compétition, l'équipe a utilisé son temps libre pour planifier, concevoir, construire et tester son robot pour répondre aux normes requises. Jean-Luke Boas, membre du personnel principal de l'ingénierie du RTRR, a fourni un soutien de mentorat technique à l'équipe de Vanuatu.

Tout au long de l'événement, l'équipe du Vanuatu a participé à un total de 12 défis, atteignant un classement de 56e comme leur meilleure performance. L'esprit de collaboration était également un élément clé, chaque équipe formant des alliances avec deux autres équipes dans chaque compétition. L'expérience a apporté de nouvelles perspectives à ces jeunes esprits alors qu'ils interagissaient avec des pairs du monde entier et s'engageaient face à face avec certains des meilleurs scientifiques du monde entier.



L'équipe de Vanuatu au Défi Robotique de 2022

9.6 Journée de célébration des TIC

L'un des sujets de discussion était des « **Solutions numériques novatrices pour une croissance durable et résiliente des entreprises** », qui valide l'approche de la banque Bred pour fournir à leurs clients les solutions bancaires numériques les plus pratiques et les plus récentes.

De plus, la banque Bred a participé à l'exposition sur la transformation numérique aux côtés de Hello Vanuatu, Navit Communications, de la Banque Nationale du Vanuatu et de GPS Vanuatudotcom, en présentant leurs solutions numériques et innovantes. Dans l'ensemble, ce fut un grand événement où les idées et la créativité dans la technologie pour l'amélioration du Vanuatu ont été échangées.



Célébration de la journée des TIC au Nakamal des chefs

Activités réglementaires de radiodiffusion et de médias

10.1 Information générale

La mise en œuvre de grands projets pour l'Unité de la radiodiffusion et des médias, comme l'indique le Plan de travail annuel du RTRR pour 2022, a été retardée en raison du report de la modification de la Loi du RTRR en 2021. Cette modification visait à transférer toutes les responsabilités de réglementation de la radiodiffusion et des médias de la Société de Radio et Télévision du Vanuatu (SRTV) au RTRR.

En 2022, le RTRR a accordé la priorité à l'examen et à la poursuite des projets liés à la radiodiffusion et aux médias conformément à son plan de travail 2022. Ces projets comprennent l'élaboration du cadre de réglementation du contenu des médias de radiodiffusion, de la feuille de route du régulateur de la radiodiffusion, de la transition de l'analogique au numérique, de la

télédiffusion terrestre (TTB), la rédaction et la présentation de la modification du Règlement sur la protection du consommateur au Bureau du procureur général (BVG) et l'établissement d'un code de pratique (CDP).

À la suite de la modification de la Loi, le RTRR a émis un avis à tous les titulaires de licence de radiodiffusion, conformément à l'article 8 de la Loi sur le RTRR, exigeant le dépôt de données tous les deux ans. Ces données sont cruciales à diverses fins, y compris le suivi de l'évolution du marché de la radiodiffusion, la production de rapports sectoriels, le partage des informations auprès du ministre responsable sur l'évolution du marché de la radiodiffusion au Vanuatu, et la fourniture des informations agrégées à des organismes internationaux comme l'UIT et d'autres institutions, si besoin.

10.2 Code de pratique de la radiodiffusion et des médias

Le Code de pratique (CDP) est élaboré conformément à l'article 7(2A) de la Loi de 2009 modifiant la Loi sur les télécommunications, la radiocommunication et des services de la radiodiffusion (« la Loi »), qui stipule que « le Régulateur doit :

- | | |
|---|--|
| <p>A. réglementer et établir des normes éthiques pour les services de radiodiffusion et de médias</p> | <p>B. établir des normes adéquates de télédiffusion et de radiodiffusion sonore en ce qui concerne le contenu des émissions et la performance technique de celles-ci ; »</p> |
|---|--|

La rédaction de ce Code de pratique a été élaborée, ainsi qu'un plan de consultation à réaliser avec les principales parties prenantes et la société civile en 2023, avant sa mise en œuvre.

10.3 Feuille de route de la radiodiffusion et des médias

Un rapport d'évaluation a été élaboré par le RTRR en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour le secteur de la radiodiffusion/des médias au Vanuatu, avec l'intention d'élaborer une feuille de route de la réglementation qui vise à cerner les lacunes du cadre de

réglementation en matière de radiodiffusion. La feuille de route vise également à fournir des recommandations préliminaires au RTRR. Le projet a commencé en 2021 et devrait faire l'objet d'un examen national et être finalisé en 2023.

10.4 Conformité en matière de radiodiffusion

Conformément à un protocole d'entente (PdE) signé entre RTRR et l'Office de la propriété intellectuelle du Vanuatu (VanIPO), les deux institutions ont uni leurs forces pour traiter une plainte officielle d'un titulaire de licence de radiodiffusion. Cette plainte concerne un contenu de chaîne de télévision non autorisé qui a été diffusé lors de la couverture de la Coupe du Monde de la FIFA au Qatar en novembre 2022.

Le pouvoir du RTRR de recueillir des informations dans de tels cas est stipulé à l'article 8 de la loi du RTRR, qui décrit les procédures pour la collecte de renseignements. Le RTRR a pris des mesures pour mener une enquête approfondie et recueillir des données pertinentes afin de traiter efficacement la plainte.

10.5 Liste des titulaires de licence de radiodiffusion en 2023

Catégorie de licence	Nom de la licence	Statut de la licence	Radio	TV
Radio/TV	SRTV	Active	FM Diffusion radiophonique MW Diffusion radiophonique SW Diffusion radiophonique	TV terrestre
Buzz 96.3 FM	Daily Post	Active	FM Diffusion radiophonique	
Capital FM 107	Multimédia	Active	FM Diffusion radiophonique	
Telsat	Telsat Pacific Ltd	Active		TV Terrestre et par satellite
Digicel	Digicel Vanuatu Ltd	Active		TV par satellite et mobile
Servicom	Video Ezy	Active		TV par satellite
Hope Channel	SDA	Active	FM Diffusion radiophonique	TV terrestre
United Christian Broadcaster Vanuatu Committee	Vanuatu Christian Council	Active	FM Diffusion radiophonique	
Trinity Broadcasting Network	TBN	Active	FM Diffusion radiophonique	

Protection et sensibilisation des consommateurs

11.1 Général

La protection du consommateur est une fonction cruciale du RTRR. Chaque année, l'organisation planifie des campagnes de sensibilisation pour responsabiliser les consommateurs, afin d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension de leurs besoins. Ces initiatives visent à fournir aux consommateurs l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées au sujet des services qu'ils reçoivent. En 2022, le RTRR a fait face à d'importants défis en raison des restrictions et des confinements liés à la COVID-19 au Vanuatu, ce qui a perturbé sa sensibilisation prévue des consommateurs dans diverses collectivités. Malgré ces obstacles, le RTRR a utilisé sa plateforme en ligne, en particulier l'application mobile du RTRR, qui est facilement accessible sur le Google Play Store et l'App Store, pour diffuser des informations essentielles aux consommateurs.

Les partenariats et les efforts de collaboration entre les organismes gouvernementaux se sont avérés être des mécanismes efficaces, favorisant une participation plus large et une rentabilité accrue. Cette année, le RTRR a participé activement

à plusieurs de ces ententes de partenariat pour établir des liens avec les collectivités, y compris des initiatives comme la Journée nationale de lutte contre les catastrophes et le programme Smart Island. Le RTRR a également bénéficié de la participation volontaire du Conseil national des jeunes, où les jeunes servent de champions des consommateurs communautaires dans toutes les provinces, aidant le RTRR à diffuser l'information au besoin.

Les défis posés par la transmission communautaire de la COVID-19 et l'incertitude entourant les confinements ont amené le RTRR et ses intervenants à reporter la Journée des droits des consommateurs. Cet événement a été conçu pour être un rassemblement annuel impliquant des institutions pertinentes défendant les droits des consommateurs dans leurs juridictions respectives, est généralement coorganisé par le ministère du Commerce avec le soutien des organismes de réglementation, et le RTRR joue un rôle essentiel à cet égard.

11.2 Efficacité du programme des champions des consommateurs communautaires (CCC) du RTRR

Le programme des champions des consommateurs communautaires (CCC) est une initiative locale, lancée par le Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications, et des services de la Radiodiffusion (RTRR). Son principal objectif est d'aider le RTRR à sensibiliser davantage les communautés sur les rôles et les fonctions du RTRR. Le programme met également



Nouvelles recrues du CCC en 2022

l'accent sur l'éducation des communautés sur l'utilisation sécuritaire des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que consommateurs, et leur donner les moyens d'utiliser divers mécanismes, y compris les procédures de plaintes des consommateurs, veiller à ce que les préoccupations des clients soient prises en compte par les opérateurs de télécommunications, ce qui, en fin de compte, conduit à la satisfaction des clients.

En 2022, le Régulateur des télécommunications,

des radiocommunications et des services de la radiodiffusion (RTRR) a franchi une étape importante en recrutant 12 nouveaux champions grâce à un partenariat de soutien avec le Conseil national des jeunes du Vanuatu (CNJV). Cet effort de collaboration s'est toujours avéré une pratique efficace, offrant aux personnes des régions éloignées du pays un accès à de l'information de première main et la possibilité de demander des éclaircissements sur des questions importantes.



Le régulateur remettant les contrats CCC

11.3 Éducation du consommateur et programme de sensibilisation

Le programme de sensibilisation des consommateurs fait partie intégrante de la stratégie de protection des consommateurs, car il oriente et décrit la façon dont les institutions interagissent avec les différentes communautés. C'est souvent un défi d'atteindre les personnes dans des endroits reculés car le Vanuatu est connu pour sa géolocalisation unique, les îles sont dispersées, donc une bonne planification est cruciale pour consacrer prudemment des ressources.

Avec la pandémie dévastatrice à laquelle le Vanuatu a été confronté, les services en TIC sont en grand besoin car ils se sont avérés

résilients, les gens les ont utilisés à des fins professionnelles et scolaires. Par conséquent, le RTRR utilise son programme de sensibilisation des consommateurs pour les écoles et les communautés pour éduquer les gens sur la façon de devenir des utilisateurs intelligents des télécommunications et d'être responsable lors de l'utilisation du service en ligne.

Le programme de sensibilisation à travers les médias par les stations de radio FM et la télévision est également un moyen de communication car il aide à atteindre les personnes vivant dans des endroits isolés.

La sensibilisation des consommateurs a été réalisée avec succès grâce à une relation de travail avec les parties prenantes. L'année 2022 a été une autre année excitante pour travailler avec plusieurs organismes gouvernementaux afin de participer à la célébration et à une visite importante des îles à travers le pays.

Le programme de sensibilisation des consommateurs joue un rôle essentiel dans la protection des consommateurs, car il définit l'interaction entre les institutions et les diverses communautés. Compte tenu de la configuration géographique unique du Vanuatu, avec des îles dispersées à travers l'archipel, atteindre les gens dans des régions éloignées présente un défi important. Cela souligne l'importance d'une planification minutieuse et de l'affectation des ressources.

À la lumière de la pandémie dévastatrice que le Vanuatu a connue, la demande de services en TIC a bondi, démontrant leur résilience. Ces

services sont devenus essentiels pour le travail et l'éducation. Par conséquent, le RTRR utilise son programme de sensibilisation des consommateurs pour éduquer les personnes dans les écoles et les communautés sur la façon d'être des utilisateurs avertis des télécommunications et de pratiquer un comportement responsable en ligne.

Le programme de sensibilisation à travers les médias, mené par l'intermédiaire des stations de radio FM et de la télévision, est un moyen de communication efficace qui permet d'atteindre les régions éloignées.

Le succès de l'initiative de sensibilisation des consommateurs est attribuable aux efforts de collaboration avec les intervenants. L'année 2022 a marqué une autre période remarquable, car le RTRR a travaillé en étroite collaboration avec divers organismes gouvernementaux, participant à des célébrations et menant des visites importantes dans les îles.



La CCC sensibilise le collège de Nambangalé à Tongoa



Sensibilisation des consommateurs à l'école secondaire de Matevulu, région rurale de Santo



RTRR a participé à la Journée internationale de réduction des risques de catastrophe naturelle organisée par Vanuatu Climate Change

11.4 Contrôle des consommateurs

11.4.1 Surveillance continue de l'offre promotionnelle du marché

La surveillance et la conformité constituent une responsabilité principale du RTRR, comme l'indique l'article 13 de la Loi du RTRR, qui exige l'exécution des obligations du titulaire de licence, en particulier celles prescrites dans le Règlement sur la protection du consommateur et les lignes directrices concernant la publicité.

Pour s'acquitter de cette tâche, le RTRR a prévu un programme complet de surveillance de six mois pour inspecter tous les panneaux d'affichage et le matériel publicitaire diffusés par divers canaux, y compris les plateformes

de médias sociaux.

En 2022, le RTRR a noté un niveau louable de dévouement de la part des fournisseurs de services. Ils ont fait preuve d'une approche proactive pour s'assurer que l'information qu'ils publient représente fidèlement leurs offres et n'induit pas les consommateurs en erreur. Cet engagement positif est un signe encourageant de l'engagement de l'industrie envers la protection des consommateurs et le respect des normes réglementaires.



Panneaux publicitaires

Relations avec d'autres intervenants externes clés

Le RTRR est membre de diverses organisations régionales et internationales avec lesquelles elle continue de collaborer étroitement par le passé. Cela comprend l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT), l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO) par l'intermédiaire du gouvernement du Vanuatu, l'Association des télécommunications des îles du Pacifique (PITA), de l'Association des systèmes globaux pour les communications mobile (GSMA), l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI) par l'intermédiaire d'un protocole d'entente, et d'autres. Le RTRR représenté par le Régulateur est actuellement l'un des vice-présidents du forum des politiques de réglementation de l'APT (PRF), qui a été élu en 2019 PRF-19 au Bhoutan avec un mandat de 2 ans, jusqu'à

PRF-21, et a été réélu lors du PRF-21 en Thaïlande, à Bangkok pour un autre mandat.

Le RTRR continue d'être membre de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet (ICANN), une organisation internationale à but non lucratif qui est responsable de l'attribution de l'espace d'adresse du protocole Internet (IP), l'attribution d'identificateurs de protocole, la gestion du système de noms de domaine de premier niveau générique (gTLD) et de code de pays. Le RTRR maintient également son adhésion à l'Association des noms de domaine de l'Asie-Pacifique (APTLD), une organisation pour les registres de domaines de premier niveau (ccTLD) dans la région Asie-Pacifique.

Compte De Revenus

État De La Situation Financière

Pour l'année se terminant au 31 Décembre 2022

Exprimés en VATU

	2022	2021
Produits d'exploitation	168,899,000	177,790,889
Charges d'exploitation	(147,438,501)	(163,672,065)
Bénéfices opérationnels avant paiement au Fonds d'Accès Universel	21,460,499	14,118,824
Fonds d'Accès Universel	-	-
Bénéfices opérationnels/ (déficit) après paiement au Fonds d'Accès Universel	21,460,499	14,118,824

Au 31 Décembre 2021

Exprimés en VATU

	2022	2021
Actifs À Court Terme		
Disponibilités	111,125,050	102,413,501
Créances	33,093,862	24,312,973
Autres actifs	1,998,296	2,542,622
Actifs À Long Terme		
Machine et équipement	20,202,917	18,860,324
Total des actifs	165,420,125	148,129,420
Passifs Courants		
Créanciers et charges	25,597,748	25,211,833
Provisions	1,112,877	741,637
Subvention GpC - courante	11,881,152	17,266,829
	38,591,777	43,220,299
Passifs Non Courant		
Provisions	11,104,355	10,645,627
Subvention GpC - non-courante	-	-
Total des passifs	49,696,132	53,865,926
Actifs nets	115,723,993	94,263,494

Detailed 2020 Financial Audited report can also be accessed from TRBR's website www.trbr.vu

Registre des consultants pour 2022

Nom	Position	Domaine d'expertise ou responsabilités de projet
Hamilton Locke Pty Ltd (Éric Braun)	Spécialiste juridique	Spécialiste en aides et conseils juridiques auprès du RTRR concernant la réglementation et les questions de politique économique. Éric travaille en étroite collaboration avec le Régulateur, les directeurs du RTRR et le personnel en particulier avec l'agent des questions juridiques et de compétition du marché.
Incite Consulting Ltd	Expert en concurrence et réglementation économique dans les télécommunications	Incite Consulting fournit des directives générales et de grande envergure sur la réglementation des télécommunications ; y compris l'analyse et la détermination des marchés concernés, la mesure stratégique de la lutte contre les actions anticoncurrentielles et l'aide économique et la concurrence pertinente à l'équipe du RTRR.
Dr. Amal Punchihewa	Broadcasting and Media Advisor	Le conseiller en radiodiffusion et en médias appuie les obligations et les fonctions du RTRR en vertu de la Loi no 30 de 2009 modifiée sur le Règlement sur les télécommunications et la radiocommunication, particulièrement en ce qui concerne le développement de la radiodiffusion à l'échelle du pays.

